

# DETECTIVE



**Les  
Parachutistes,**

**HÉROS  
OBSCURS!...**

**Des audacieux, des casse-cou ? Non  
des hommes pleins de sang-froid.  
Tels sont les parachutistes, ces héros  
qui s'ignorent.**

Lire, pages 2 et 3, l'émouvant reportage de Hubert BOUCHET



16721

# VIES HÉROÏQUES



Le parachute, bouée de l'air !... Combien doit vent la vie à ce grand champignon de soie blanche, à cette fleur argentée monstrueuse et magnifique à la fois qui éclôt dans le ciel grisaille ou céruléen. Il est à l'aviateur ce que la chaloupe de sauvetage est au naufragé. Il est devenu un compagnon sûr, fidèle, un vrai ange gardien. Mais que d'essais, de tentatives, de descentes audacieuses ont effectué les pionniers pour mettre au point, pour figurer, pour apporter à l'état de presque perfection cette chose légère, délicate, arachnéenne, à la complexion si frêle, en apparence.

Et quels héros obscurs constitue cette petite phalange de jeunes hommes modestes, n'expliquant pas le coup, faisant un « boulot » particulièrement dangereux avec simplicité et, il faut bien le dire, avec passion.



Situation périlleuse : Vincent est accroché à 15 mètres au-dessus du sol.

4

## Les travaux

garçon remporte une victoire sur lui-même, la plus difficile, la plus héroïque qui soit. On le taxe de téméraire et on a tort, car il ne fait rien d'inutile. Ses actes servent le progrès. Si tant d'aviateurs, quand la carcasse de l'avion flanche, se jettent avec confiance dans le vide, c'est à leurs frères parachutistes qu'ils le doivent. Ces derniers ont essayé la voilure, en ont éprouvé la solidité, ont permis aux constructeurs, par leurs conseils éclairés et leur expérience, de faire solide et léger à la fois. Ils sont les « essayeurs du vide ». Et le vide ne pardonne pas la faute ou la négligence.

### La vocation

Nous sommes, avec J.-G. Sérurier, chez Réservat, vieille tige, as de guerre, piqué de l'aviation et mère poule des parachutistes. Il y a René Vincent, un as qui a fait plus de 600 descentes et ne s'en porte pas plus mal — il avait été refusé comme pilote, ayant, paraît-il, le cœur trop faible... ; Georges Dathis, dit la Seringue, spécialiste de descentes radiodiffusées ; René Chancerel, un tout nouveau dans le métier, mais qui marche à grandes enjambées derrière ses aînés ; Marcel Bauller, un des plus anciens, qui a pris ses invalides, mais reste le « plieur » de l'équipe. C'est lui qui soigne les parachutes : une erreur de sa part et le camarade, l'ami... C'est vous dire la confiance qu'ils ont en lui.

Comment « ça leur est venu », l'envie de sauter ?

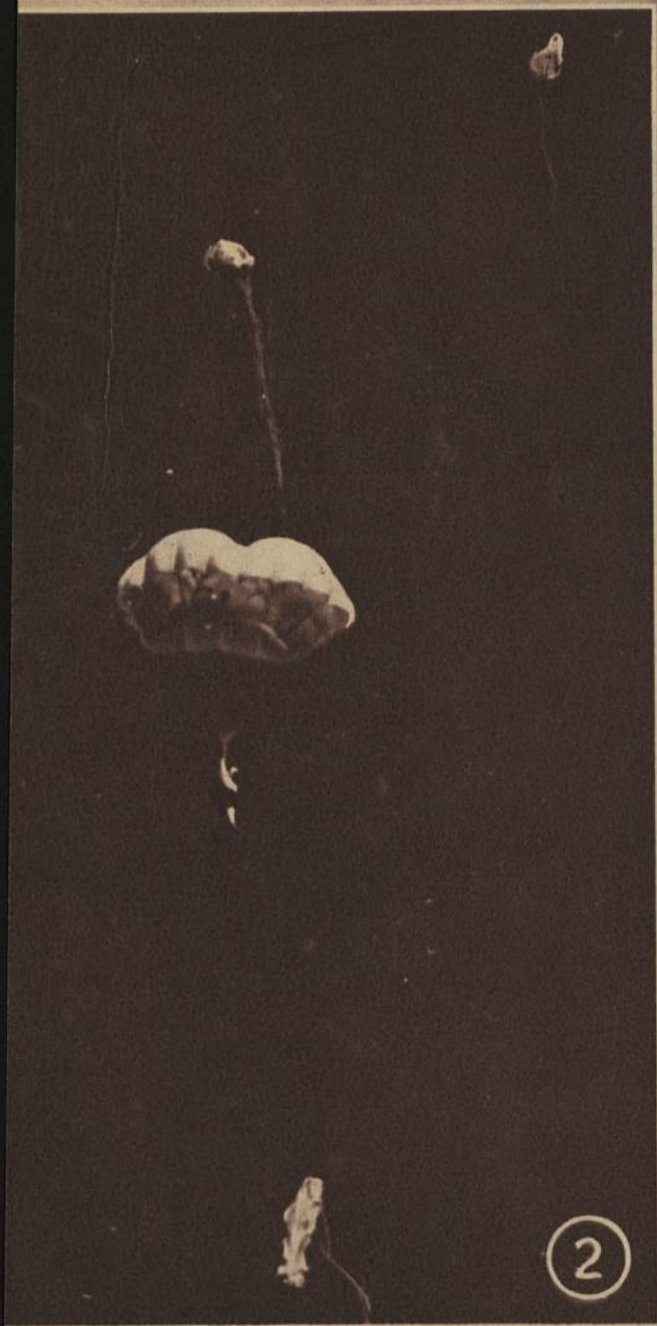
Bauller : pour remplacer un camarade défaillant ; Vincent, à la suite d'un pari ; Dathis, pour voir... ; Chancerel, par amour du vide.

Bauller est un ancien mécano d'aviation. Après sa démobilisation, il rentre, avec son métier, dans une société de propagande aéronautique. Celle-ci organise un meeting à Issoudun. C'est en 1921. Il accompagne son pilote qui doit lancer un parachutiste en fin de réunion. Patatras ! le parachute est incomplet : il y manque les bretelles d'attache. Les officiers de l'armée de l'air, qui prétaient leur concours à la fête, dissuadent l'homme de se jeter : c'est trop dangereux. Il écoute leurs conseils et se refuse à exécuter le contrat. C'est son droit et c'est d'ailleurs plus prudent.

Mais la foule n'est pas contente et commence à grogner. La société de propagande aéronautique va boire le bouillon : Bauller s'en doute. Alors, il dit : C'est moi qui vais sauter. Tollé des officiers : c'est de la folie, propagande à rebours, il va se tuer.

Rien n'y fait : Bauller, solide gaillard qui pèse ses 85 kilos, suit son idée. On lui fait une attache de fortune avec un des harnais d'un cheval de ferme. Son équipement consiste en quatre croupières, une guide, une dossière et une corde à fourrage. C'est grotesque et épique à la fois. Dans cet accoutrement, il grimpe dans la carlingue, recommande son âme à Dieu et se lance en fermant les yeux. Dans la suite, les croupières ont glissé, immobilisant ses jambes et ses bras. Il atterrit tout de même, sain et sauf dans un champ de blé fraîchement coupé. Il fait du vent : le parachute, pour se venger de l'auda-

A gauche, de bas en haut : René Vincent, l'as acrobate aux 600 descentes prépare minutieusement son matériel ; au-dessus, sa quadruple descente : il atterrit brutalement dans les arbres.



Le grand public les connaît un jour et les oublie le lendemain. Il se souvient toujours du nom des pilotes, des recordmen, que la presse, aux mille bouches, lui ressasse à chaque instant. Le parachutiste reste un acrobate, un artiste que l'on voit sur l'affiche un jour de meeting ou magnifié par le journal local qui donne la fête aérienne.

Et pourtant, chaque fois qu'il saute, le courageux

Une jeune fille, Mlle Bourdelin, que le public applaudit au meeting de Saint-Germain.

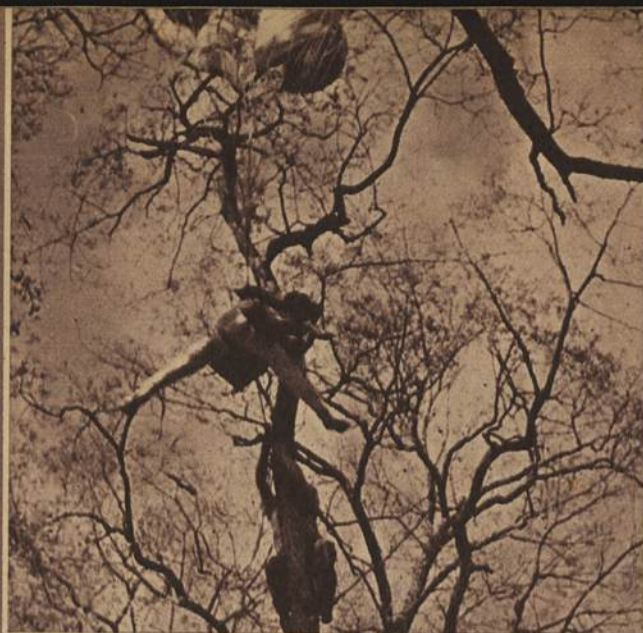






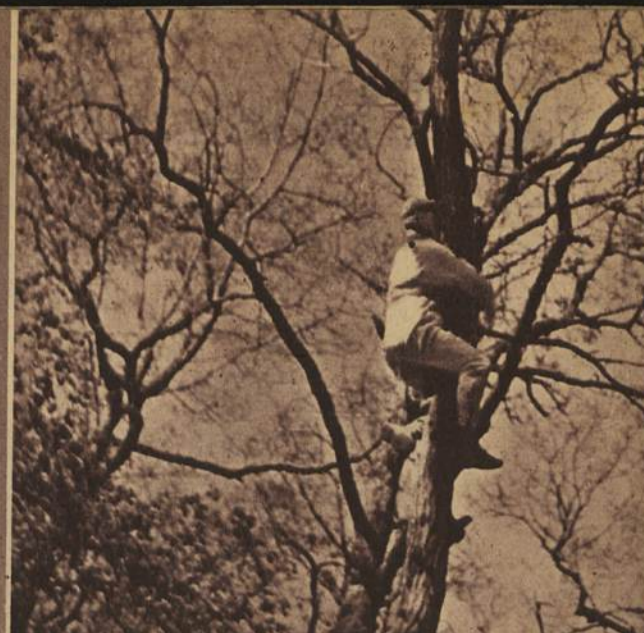
Un sauveteur bénévole lui tend une corde qui va lui permettre de...

5



...passer dans l'arbre à côté où il pourra se dégager de ses attaches.

6



Maintenant, c'est la descente au sol où ses admirateurs vont le porter en triomphe.

7

# chutistes, HÉROS OBSCURS!...

PAR HUBERT BOUCHET

cieux, probablement, le tire, le traîne sur le chaume qui lui griffe la figure.

— Je suis resté un mois sans me raser, dit-il en matière de conclusion.

\*\*\*

René Vincent a parié avec un ami qu'il n'hésiterait pas à se jeter en parachute. L'autre tient le pari. Il faut s'exécuter. Ouais, d'abord, on demande 500 francs... Stoïquement, Vincent les sort de sa poche, et il n'en a pas beaucoup. A 600 mètres, le pilote lui crie : Allez, vas-y. Tiens, le frère, il est gentil, lui. Il a son siège de cuir sous les fesses, et Vincent contemple le vide. Comme c'est haut. Crispé aux poignées d'acier, il ne veut rien savoir, il a la frousse, elle l'a pris aux boyaux et ne lâche pas. Dix fois le pilote fait le tour du terrain, dix fois le néophyte hésite à tenter l'aventure...

Enfin, à Dieu vat ! il lâche tout. Un choc violent. La corolle blanche a fleuri derrière lui. Sa vocation venait de naître.

\*\*\*

Georges Dathis veut connaître des émotions. Il a été, durant son service militaire, mécano dans l'aviation. Un jour, au Bourget, — il est libéré depuis quelque temps, — il lit : Descente en parachute. Chef d'équipe dans une grande maison d'automobiles, il gagne bien sa vie. Il peut se payer ça.

— Je veux descendre...  
— Montez...

Le pilote grimpe et met son zinc en ligne de vol. Le catéchumène n'a plus qu'à sauter pour recevoir le baptême. C'est que maintenant, il n'a plus envie d'être baptisé. L'aviateur continue sa ronde, fait des tours de piste, lui crie : Allez, vas-y... Bah ! autant en emporte le vent... d'hélice. Enfin, au dernier passage, au moment où le pilote, furieux, va atterrir, le prosélyte pique une tête. Ballotté, virevoltant, loopinang, il fait tant et si bien, le pauvre vieux, que son pantalon glisse, coule et que les quelques rares spectateurs de cette descente voient se profiler sur le ciel un demi-nudiste qui risque l'attentat à la pudeur. Il cherche à remonter son falzar, mais quand il fait ce geste, il abandonne la... feuille de vigne. Enfin, à terre, il réussit à se reculotter.

— Drôle d'exhibition, soupire-t-il à ce souvenir. J'ai vu le moment où on allait m'arrêter comme exhibitionniste...

René Chancerel, malgré sa famille, tenta aussi de cette griserie.

Il n'y fut pas particulièrement encouragé, mais il réussit quand même à la convaincre. Depuis, elle assiste à ses exploits, de visu, sur le terrain.

La peur, cette sacrée garce, ne les quitte pas aussi facilement. C'est un parasite qui s'impose et est plus collant que... l'autre.

Bauller me contera qu'à sa deuxième descente, son copain, qui pilotait l'avion, lui tapait sur les mains à coups de clé à molettes. Il aurait pu tout aussi bien les lui couper : Bauller ne voulait rien savoir. Il remonta dans la carlingue, reprit ses esprits, se gourmanda et exécuta son saut. Il avait vaincu, une fois de plus, la terrible ennemie.

Ils n'ont pas de superstition. Ils ont quelquefois de la prescience de ce qui va arriver. Multiples tréfonds insondables de l'être.

Par exemple, Dathis vient de participer à une fête aérienne à Amiens. Le lendemain, il doit aller remplir un contrat à Tours. Il n'est pas très chaud pour ce dernier. Son parachute ne lui plaît pas. Il doit se

lancer avec son camarade Vassart. Dans la voiture qui l'emporte, il somnole, mais fait de mauvais rêves. Il ne connaît rien à la clef des songes, mais il est certain que l'explication qu'elle donnerait serait maléfique.

Il n'a pas d'entrain, en arrivant sur le terrain. La foule lui apparaît sans enthousiasme — et c'est pourtant faux — les zincs mal foutus, les compagnons peu gais. Bref, le cafard taraude son cerveau et son cœur. Il rencontre son ami Vassart. Ils vont sauter ensemble. Ils en ont l'habitude. Dathis sait, sent que quelque chose va se passer.

Le gros zinc qui va les emporter couche déjà l'herbe du vent de son hélice qui trace, derrière le fuselage, loin, un petit ruisseau vert et argenté. Les deux hommes montent. L'avion prend de l'altitude. Assis dans la carlingue, Vassart et Dathis, prolixes à l'ordinaire, ne disent rien. Ils contemplant le paysage, la piste, encadrée de noir, que forme le terrain entouré du public. Cela semble si petit du haut du ciel.

L'avion passe maintenant à la verticale sur un petit bois. C'est le moment de plonger.

— A toi, dit Vassart à Dathis, simplement pour parler.

— Non, à toi l'honneur, tu es le plus vieux.

Vassart se jette. Dathis suit, deux secondes, sa trajectoire, que doit couronner le dais blanc et luisant. Il n'aperçoit rien. Le parachute ne s'est pas ouvert...

Qu'importe, le métier est là, le public aussi. Il a payé, il attend quelque chose. Dathis plonge à son tour. Le frein violent qui constitue l'ouverture de la tulipe géante fonctionne. Il est sauvé. Durant ce temps, son compagnon est allé s'écraser à proximité de l'aérodrome... Connaissez-vous victoire plus éclatante, quoique se déroulant dans l'ombre d'un cœur, sans spectateur, sans griserie de foule, d'applaudissements, remportée sur la guenille humaine ? Je n'en sais pas de plus belle...

## L'envers du décor

Un parachute, c'est un capital. Ça coûte de 5 à 7.000 francs. Il faut les avoir pour s'en offrir un. Dathis, lui, l'a pris à tempérament. A l'organisateur Ganneau, il a proposé une série de descentes gratuites qui viendraient en déduction du prix du parachute, ce qui fut accepté. Autrement dit, il travailla pour acquérir ce petit capital pendant des mois. Le

métier n'enrichit pas son homme, et le capital doit être amorti rapidement, car il s'use à la même allure. Alors, de temps en temps, pour le soulager, si j'ose dire, on le laisse à... l'écurie. Un peu d'acrobatie aérienne, au bout d'un trapèze, sans ange gardien salvateur, en cas de chute... On ne peut compter, dans ce cas-là, que sur la force de ses bras ou de ses jambes, ou... sur un cœur bien accroché.

René Vincent fait une exhibition à Erquelines. Il a exécuté ses redressements, ses « crapauds », toutes les figures classiques sur sa barre aérienne qui se balance à dix mètres sous le fuselage. Il s'apprête à remonter et a déjà parcouru quelques mètres quand soudain, ses biceps se nouent (les athlètes ou les culturistes connaissent tous ce singulier phénomène), les bras n'ont plus de force. Vincent doit renoncer à son ascension...

Petermann, le chef d'escadrille belge, qui pilote, est alerté de cet incident par son second à bord, Boline.

— Vincent me fait signe qu'il ne peut remonter.  
— Tire-le.

Tirer un corps de 70 kilos, qui se balance dans le vide, à 180 kilomètres à l'heure !... Boline abandonne vite le fol espoir. Et la chevauchée fantastique, hallucinante, continue...

Petermann fait demander à Vincent par Boline qui traduit d'ailleurs avec des gestes, s'il sait nager. Et pour mieux lui faire saisir cette question mimée, l'avion va survoler la Sambre à basse altitude. Vincent voit, avec terreur, le plan d'eau verdâtre qui défile, comme un rouleau de papier peint. Il sait nager, oui, mais n'a plus de force et entrevoit déjà le tombeau glauque se refermer sur lui. Il hurle... : sa voix se perd dans le fracas de l'hélice et le vent assourdissant. Il a plus de chance en remuant énergiquement la tête de droite à gauche. Alors, Petermann revient sur le terrain, fait du rase-mottes, pique sur une Ford en station près des officiels, tout en gesticulant. Les dirigeants devinent que quelque chose se passe à bord et croient qu'à la façon des acrobates de Los Angeles, Vincent veut sauter de l'avion en auto. La Ford est mise en marche, elle suit péniblement l'avion, mais elle est trop lente : projet à abandonner.

(A suivre.)

Hubert BOUCHET.

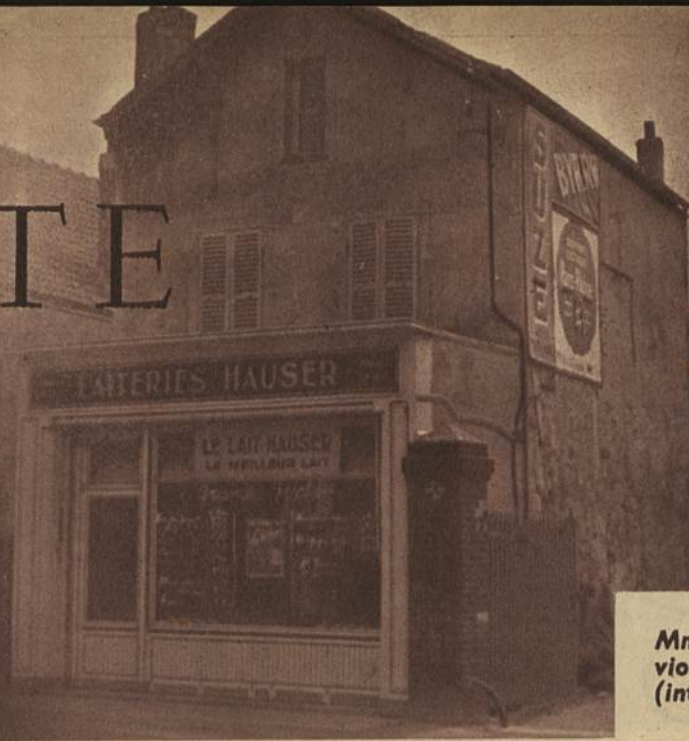
Reportage photographique DETECTIVE.  
J.-G. SÉRUZIER.

**Autour de la table, un brelan d'as. De gauche à droite : René Vincent, notre collaborateur ; G. Dathis, René Chancerel, Réservat, Marcel Bauller et le fidèle mécano de Réservat.**





# LE CRIME DE L'AMANTE



**Mme Imbert, gérante de la laiterie, fut frappée violemment à la tête par Odette Raybaud. M<sup>me</sup> Poiret (interrogée ci-dessus par notre collaboratrice Simone France) accourut aux cris de la victime.**

pareille entreprise, et que, seule, la loi inflexible du travail autorise qu'on puisse, au soir du labeur, se reposer en rêvant, en aimant. Mais, désemparée elle prit l'habitude du chemin du P. M. U., voie dangereuse et particulièrement encombrée d'obstacles sévères, pour les faibles, pour les diminués pour ceux que l'existence accable.

D'abord — c'est presque toujours ainsi que les choses se passent — elle gagna et se reprit à rêver en revenant du marché avec son filet plein de bonnes provisions pour son malade. On paierait toutes les dettes, tout l'arriéré du loyer ; on irait vers quelque station où l'air balsamique redonne de l'élasticité aux poumons sclérosés. Il guérirait ; la vie reprendrait, si belle, chargée seulement de passion amoureuse.

Le beau rêve mourut très vite pour ne laisser place qu'à la morne désespérance, le soir qu'ayant ouvert le Paris-Sport, elle lut que les derniers sous misés s'étaient évanouis.

Il faut attendre plus de quinze jours, pour recevoir l'autre mensualité. Le buffet vide ; les commerçants butés dans leur refus de tout nouveau crédit, toutes les portes fermées, toutes les issues bouchées, un malade qui tousse et dont les yeux brillants — et quel malade ; son bel amour — telle est la perspective, la seule... Non ! elle entrevoit, confusément, quelque chose. Un nuage subsiste entre cette pensée monstrueuse et tout son passé ; mais du nuage, d'abord épais, une à une les couches s'évoquent ; bientôt, il n'est plus là ; elle reste, seule, épouvantée, en présence de l'affreuse idée : voler. Confrontation impossible à soutenir longtemps. Elle ne dort pas de la nuit ; le lendemain, toute la longueur du lendemain, l'idée est encore là. Oh ! elle ne la quittera plus.

A 11 heures du matin, elle entre dans une laiterie de Soisy-sous-Montmorency. Pourquoi une laiterie plutôt qu'un autre magasin ? Parce que là, on trouve du lait, du beurre, des œufs, des sardines, rien que de bonnes choses pour un tuberculeux. Parce que son plan n'est pas bien défini ; elle pense peut-être à implorer la pitié de la gérante en passant le seuil de la boutique ; elle escompte peut-être une absence, une inattention de Mme Imbert qu'elle mettrait à profit pour fouiller le tiroir-caisse. Elle a pris un léger marteau de tapissier qui lui servira peut-être à forcer un tiroir ou peut-être... mais non ! ce n'est pas possible, elle ne veut pas tuer ; ce serait trop monstrueux. Son arme véritable est sa résolution de se procurer de l'argent et cette résolution même est fragile ; il suffirait d'un incident pour la décider à repasser la porte. Rien ne se produit que l'interrogation de Mme Imbert : « Que voulez-vous, madame ? »

Il faut inventer sur l'heure, une histoire, la plus vraisemblable pour gagner du temps : « Je suis inspectrice du Bon Marché ; je recherche une voleuse qui doit s'approvisionner ici ; lorsqu'elle viendra, j'agirai. »

Les minutes coulent, lentes, lentes ; le cerveau d'Odette Raybaud travaille à toute vitesse, mais rien ne vient faciliter son dessein criminel. Mme Imbert sert des clientes ; elle ne s'absente pas une minute. Midi sonne, puis midi et demie. — Madame, nous fermons. » Elle se lève ; dans la rue, elle regarde sa main et pousse un cri : « Oh ! j'ai perdu mon diamant ». Il est vrai qu'elle n'a plus au doigt que le cercle d'or ; les griffes de la monture ne serrent plus rien. Il y a si longtemps que le diamant est au Mont de Piété ! L'excellente Mme Imbert propose qu'on retourne à la boutique pour rechercher la pierre précieuse. Toutes deux se penchent, scrutent le parquet, tâtent sous les meubles. L'idée diabolique prend corps ;

elle fouille dans son sac, en tire un marteau de tapissier qui devait, dira-t-elle, lui servir à forcer un tiroir et qui lui sert, en vérité, à frapper... Le sang jaillit ; des appels au secours s'élèvent ; des voisins, Mme Poiret et son mari accourent ; la meurtrière est arrêtée presque aussitôt par le maréchal des logis Kichstaller et les gendarmes Philippe et Blary qui l'interrogent et recueillent la confession que vous venez de lire...

L'instruction de cette tentative d'assassinat confirma tous ces pathétiques aveux, mais elle éclaira aussi des points laissés volontairement dans l'ombre par Odette Raybaud. D'abord, une longue habitude du jeu et non pas une récente et malheureuse expérience ; ensuite, tous ces soins, ce dévouement, tout cet amour qui alla jusqu'au crime, pour l'homme avec qui elle vivait, n'auraient-ils été prodigués que par l'espoir d'épouser un jour — à la condition qu'il vécût — celui dont les parents étaient riches ? Les débats des assises à Versailles feront la part du drame émouvant et la part du crime odieux. Je ne sais pas s'ils éclaireront assez le dévouement et la passion qui sauvent partiellement au moins, me semble-t-il, l'âme de la meurtrière ; je ne sais pas s'ils éclaireront suffisamment la bassesse de l'homme pour lequel elle devint criminelle, qui rôdait peut-être non loin d'elle, au moment de l'attentat, et qui, depuis qu'Odette Raybaud gémit en prison, à cause de lui, cesse toute correspondance, rompit tous liens et disparut en quelque sanatorium. Je ne le crois pas, car les parents de cet homme assez vil sont riches et puissants, m'assure-t-on...

Simone FRANCE.

**P**

LUSIEURS termes du loyer restaient impayés ; dans le logis à peu près vide de meubles, un malade gisait sur un méchant lit ; il grelottait de fièvre, une toux rauque et sèche torturait sa maigre poitrine, où les poumons n'étaient plus que de pauvres soufflets fatigués, aux alvéoles calcifiées, incapables désormais de fournir au corps

l'oxygène qu'il fallait pour entretenir la vie. Les médecins ne visitaient plus le malade parce qu'on ne les payait pas et parce qu'ils ne pouvaient plus rien que se répéter : il faut des soins, l'air salubre de la montagne, une nourriture abondante et saine. Une femme sanglotait, impuissante, près de l'agonisant ; des soins, le sanatorium, la suralimentation, cela voulait dire beaucoup d'argent. Il ne lui restait rien ou presque rien sur les mille francs par mois que les parents, très fortunés, de son cher malade, envoyaient chaque mois ; elle chômait ; il ne restait rien, que son amour, à Odette Raybaud qui devait, avec cela, avec cela seul, sauver la vie de l'être adoré.

Pourquoi fallait-il que la violence de leurs sentiments fût contrainte de s'appauvrir, de s'amenuiser à cause de cette lancinante et basse question d'argent ? Odette Raybaud devait croire à l'exception de son malheur, à l'exception de son amour ; elle n'ignorait pas que le lot commun des hommes, que le sort ordinaire de tous — fussent-ils les plus fervents amoureux enfermés dans leur tendresse, comme en une immense tour d'ivoire, dont les autres n'approchent pas — est commandé par la nécessité d'acheter du pain, de la viande, du lait, des œufs et de les payer. Elle savait cela et parce qu'elle le savait, il lui fallait, à toute force trouver ce qui manquait pour sauver le malade.

\*\*\*

Elle attendit la mensualité paternelle, 1.000 francs. Elle rencontra une ménagère — une brave mère de famille — qui venait de toucher au P. M. U. (pari mutuel urbain) une somme rondelette grâce à cinq francs, heureusement reportés sur deux autres chevaux gagnants.

On pouvait donc, si simplement, trouver l'argent nécessaire à l'achat d'œufs, de pain, de lait ! Moins amoureuse, moins affligée, elle eût compris le leurre grossier d'une

**Les gendarmes Philippe et Blary arrêterent la meurtrière qui leur fit le récit de sa vie ; elle jouait aux courses pour se procurer de l'argent.**



## Qu'en pensez-vous, lecteurs ?

Un lecteur m'a suggéré l'idée suivante : pour départager à coup sûr ceux dont les réponses sont à peu de chose près également satisfaisantes, il faudrait qu'ils répondissent à la question subsidiaire suivante : Combien de numéros de Détective ont été vendus cette semaine ?

Ce lecteur montre par là qu'il n'a pas une confiance absolue dans mon jugement, car vous avez compris le mécanisme de mon classement : ceux qui, à mon sens, donnaient les meilleures suggestions d'articles qu'ils aimeraient à lire dans Détective étaient les gagnants. Evidemment, il fallait me faire confiance. Mais je ne suis pas vexé. Lorsque j'hésiterai entre quelques réponses aussi bonnes les unes que les autres, je départagerai les lecteurs grâce à la question supplémentaire : Combien de numéros de Détective ont été vendus cette semaine ? N'oubliez donc pas, désormais, de répondre à cette quatrième question.

Voici les gagnants de cette semaine :

1<sup>er</sup> prix : 200 francs : M. Jean Trebilloux, représentant, 53, rue du Faubourg-Saint-Martin, Paris (10<sup>e</sup>).

2<sup>e</sup> prix : 100 fr. : Mme Irma Chazai, La Bastide-en-Forez, Valbonne-sur-Cannes (A.-M.).

3<sup>e</sup> prix : 50 fr. : M. Lucien Petro, métallurgiste, 10, rue Parmentier, à Lesquin (Nord).

Marius LARIQUE.

Marius Larique vient de commenter les lettres, amicales et pertinentes, de nos lecteurs et de donner le cinquième classement.

Cette semaine encore, notre concours continue. Rappelons-en les données :

Votre réponse devra porter :

- L'indication de l'article qui vous a paru le meilleur ;
- L'indication de l'article que vous avez aimé le moins ;
- L'indication d'un article ou d'un genre d'articles que vous aimeriez trouver dans « Détective ».
- Le chiffre, à votre sens, auquel atteint la vente de « Détective » cette semaine.

Les réponses devront être parvenues à « Détective » (3, rue de Grenelle, Paris-6<sup>e</sup>), le jeudi 15 juin, avant minuit.

Un prix de 200 francs sera attribué au lecteur dont la réponse offrira la critique la plus intelligente et la suggestion la plus intéressante ; un prix de 100 francs à celui dont la réponse sera classée seconde ; un prix de 50 francs au troisième.

Lire dans le n° 556 de « Détective » (jeudi 22 juin 1939), les résultats de la compétition hebdomadaire concernant le n° 554.



# de Secret des **3** CADENAS

Conte de Shad.-O. BILLINGTON

**D**ANS le train qui l'emmenait vers l'Ecosse, pays de bruyères et de châteaux hantés, Humphrey Gibbons connaissait les angoisses d'une aventure à fin de course. Il touchait à la quarantaine, et ce voyage d'Australie en Angleterre, sur le *S. S. Dixie*, cargo mixte au confort très relatif, l'avait un peu fatigué. Ses nerfs, tant de fois soumis à rude épreuve, ne le soutenaient plus comme autrefois. Et puis, tout compte fait, il jouait gros jeu...

Oh ! bien sûr, sa ressemblance physique avec Bertram Call, l'homme dont il avait volé l'identité après l'avoir assassiné, était grande. D'autre part, Bertram Call avait quitté l'Angleterre depuis dix-huit ans. Sa mère était morte, il y avait de cela dix ans, et son père venait de mourir, en lui laissant l'héritage sur lequel, pour l'heure, veillait un exécuteur testamentaire, Sir Patrick Call, l'oncle de Bertram — un oncle que Bertram avait fort peu connu. N'importe, en chausant les bêtes du mort, en devenant, pour toujours, Bertram Call, Humphrey Gibbons jouait son avenir à pile ou face.

Bah ! On verrait bien. Durant trois années, il avait été le compagnon de brousse de Bertram, qui, pas davantage que lui, n'était parvenu à faire fortune dans la prospection de l'or. Bertram, que hantait souvent le mal du pays, avait plus de cent fois évoqué sa jeunesse. Etendu près du feu de camp, Humphrey ne s'était jamais lassé d'écouter ces longs monologues. Il connaissait tous les recoins du vieux château de Stork, les limites des terres, les noms des fermiers qui, de père en fils, les cultivaient. Il savait que depuis plus de deux siècles, aucun fantôme n'avait hanté la vieille demeure. Il connaissait par cœur les inscriptions gravées sur les dalles de la crypte. Enfin — détail infime mais qui avait son importance — il était désormais le seul être au monde à connaître les trois mots qui ouvraient les trois cadenas à secret dont était fermée la vieille cantine régimentaire, bourrée de souvenirs de jeunesse, que Bertram avait laissée, jadis, dans sa chambre.

En débarquant sur le quai de la petite gare de Stork, que balayait le vent pointu des montagnes, le nouveau Bertram Call aperçut, près de la sortie, un sexagénaire robuste, vêtu d'un costume de chasse, qui se tenait debout près d'une Rolls dont le volant était aux mains d'un chauffeur à casquette blanche.

Le sexagénaire s'avança, la main tendue.

— Bonjour, Bert, dit-il très simplement. J'ai reçu votre lettre. Très heureux de vous revoir.



Lady Patrick Call et sa fille June se retirèrent dès après dîner. Bertram avait fait savoir à son oncle qu'il lui laisserait la libre disposition du château, son intention, à lui Bertram, étant d'habiter Londres. Par exemple, il tenait à ce que les clauses financières du testament fussent exécutées dans le plus bref délai. Et Sir Patrick approuvait du chef.

L'oncle se mit à rire doucement.

— D'autant plus, mon cher Bertram, que nous avions cru à votre mort.

— Hein ?

— Chut !...

Un valet entra, porteur d'énormes bûches. Dans l'immense cheminée, les flammes montèrent. Quand le valet se fut retiré, Sir Patrick reprit :

— Figurez-vous que nous avons vu le fantôme de Bertram... enfin, je veux dire, votre fantôme...

L'aventurier essaya de sourire.

— Eh bien ! voilà qui est nouveau... Si je me souviens bien, il y a plus de deux cents ans que le château n'avait pas été hanté !

Il tourna la tête. Le valet revenait. Cette fois, ployé sous l'effort, il apportait la vieille cantine fermée par les trois cadenas à secret. Derechef, Sir Patrick attendit qu'il se fût retiré pour dire :

— Mon cher Bertram, votre père m'a souvent montré des lettres où vous lui disiez qu'à votre retour, votre premier soin serait de faire prendre l'air à vos souvenirs de jeunesse. J'ai cru vous faire plaisir en ordonnant à James d'apporter...

Déjà le faux Bertram s'était agenouillé devant la cantine. Chacun des trois cadenas comportait huit rouleaux mobiles. Sur chacun des rouleaux, un alphabet complet était gravé. L'aventurier forma rapidement, sur le cadran de gauche, le premier mot : CAVALIER. Le cadenas refusa de s'ouvrir. Il se tourna vers Sir Patrick, qui l'observait avec intérêt, et se força à sourire.

— Le mécanisme doit être rouillé, dit-il.

D'une main qui semblait moins assurée, il actionna les rouleaux du cadenas du milieu, et forma le mot : CRAVACHE. Le cadenas du milieu refusa de s'ouvrir. Du coup, l'usurpateur sentit la sueur perler à ses tempes. Les dents serrées, il s'attaqua au troisième cadenas, forma les deux premières lettres du mot : POULICHE et s'arrêta net, en entendant Sir Patrick dire d'un ton grave, presque douloureux :

— Inutile. Le fantôme de notre pauvre Bertram a changé les combinaisons...

D'un bond, il fut debout, prêt au combat. Mais il n'avait en face de lui qu'un vieillard qui paraissait désormais ignorer sa présence, et dont les lèvres laissaient échapper des mots sans suite :

— Pauvre Bertram... assassiné... meilleur ami... enterré dans la brousse... Pauvre Bertram... son fantôme a changé la combinaison... le château est hanté à nouveau...

Horrible, l'aventurier avala sa salive, qui se coula, en plomb, dans son gosier. Il vit Sir Patrick tomber à genoux devant la vieille cantine. Il le vit actionner les rouleaux des cadenas. Il vit se former les mots : HUMPHREY ASSASSIN BERTRAM.

D'un violent effort, l'aventurier tenta de dominer la panique qui lui tordait les entrailles. Il se pencha vers Sir Patrick, et, d'une voix rauque :

— Eh bien ! oui, c'est moi, Humphrey Gibbons, qui ai tué votre neveu Bertram Call. Mais vous ne pourrez jamais le prouver ! Donnez-moi un paquet de fric et je disparaîs...

Une porte s'ouvrit. Des hommes entrèrent. Une voix s'éleva :

— Humphrey Gibbons, au nom de Sa Majesté, je vous arrête.



Le lendemain, en expliquant la chose à des amis, Sir Patrick disait :

— Que les fantômes existent, rien de plus certain. Mais nos yeux, qui ne perçoivent qu'une étendue restreinte de la gamme des couleurs, ne les voient pas. De même, nos oreilles, en refusant d'enregistrer certaines vibrations, ne peuvent les entendre. Quoi qu'il en soit, je dois avouer que dans l'affaire présente, aucun fantôme ne s'est manifesté... encore qu'il me soit permis de dire que c'est la main de notre pauvre Bertram qui aura poussé son meurtrier sous la potence. A diverses reprises, Bert, dans ses lettres, avait parlé de son ami Humphrey, et récemment, il nous laissait entendre qu'il en était arrivé à se mêler de lui. Quand, après la mort du père de Bertram, j'ai reçu une lettre dont l'écriture m'a paru suspecte, j'ai vu un expert en écritures et, ensuite, un fabricant de cadenas secrets... L'inspecteur Ballantyne et ses hommes ont fait le reste. Une autre pinte d'ale, messieurs ?

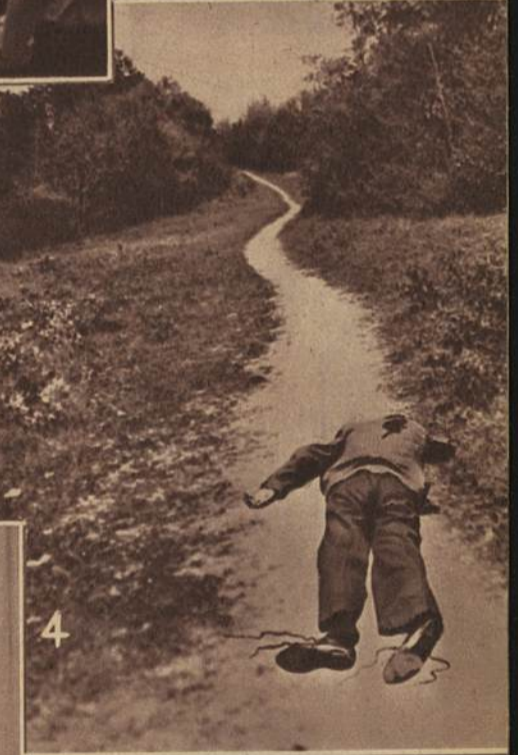
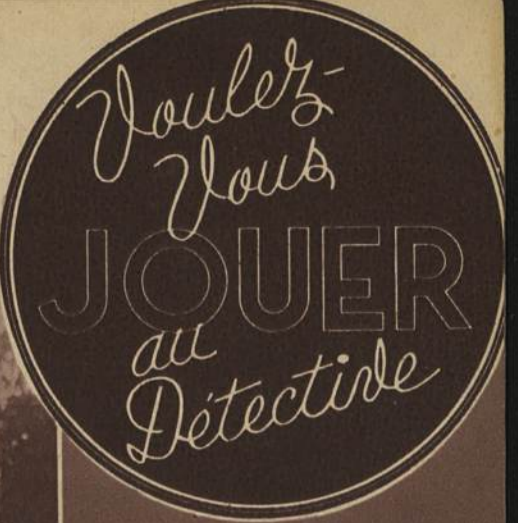
### Solution de notre problème policier :

## UNE NUIT DE NOËL

La version d'un vol de bijoux, commis pendant la nuit de Noël, alors que la température était de 8° au-dessous de zéro, n'a pas été admise par l'enquêteur, attendu que, si comme l'affirmait la danseuse Dragona, la fenêtre était restée ouverte de minuit dix à neuf heures trente, les fleurs de serre, placées sur le bureau devant cette fenêtre, auraient été complètement gelées, et le vase brisé par suite de la congélation de l'eau.

Aucun vol n'a donc été commis. L'affaire a été machinée par Dragona.

## POURSUITE DANS LA NUIT



1. — La jolie Simone Vitry annonce à son frère Marcel la situation inespérée qu'elle va avoir : M. Fleurus, riche industriel, ayant décidé de l'épouser

2. — Simone est installée dans une jolie propriété. Mais M. Fleurus explique à Marcel que maintenant sa sœur devra cesser toutes relations avec le passé.

3. — M. Fleurus a dû précipitamment partir en voyage et, contrairement aux recommandations de son mari, elle reçoit chez elle ses anciens amis. La soirée se prolonge.

4. — Le lendemain, à 300 mètres de la propriété, on découvre le cadavre d'un des invités, sans coiffure, chaussures délacées et portant une fracture à la base du crâne. On croit à un accident commis par un chauffard.



### CONCLUSION

L'inspecteur Piget acceptera-t-il la version de M. Fleurus ? Sinon, pourquoi et qui a tué ?

Examinez attentivement les photos, lisez les textes, vous avez, lecteurs, tous les éléments pour résoudre ce problème.

Production DÉTECTIVE  
Reproduction interdite.

5. — M. Fleurus est rentré dans la nuit en automobile. Interrogé, il a déclaré qu'à son arrivée, il avait aperçu un homme sautant d'une fenêtre de sa villa. Il l'a alors poursuivi vigoureusement pendant 200 mètres, mais a dû abandonner la poursuite.



# Une enquête sensationnelle SUR

Dans son article de la semaine dernière, notre collaborateur Pierre Martineau a retracé, en grandes lignes, ce qu'il pensait du bagne.

Sa conclusion est « qu'il ne faut pas supprimer le bagne, mais le moderniser » ; que le bagne aide la Guyane à vivre ; qu'enfin les forçats sont les derniers à se plaindre du bagne.

J'ai trop de respect de la pensée et de la copie d'un collaborateur pour contrarier ces trois points de vue.

J'estime, d'autre part, que les documents photographiques accompagnant les textes de Martineau sont assez saisissants pour permettre au lecteur de se faire une opinion sur les bienfaits ou les méfaits du bagne.

Marius LARIQUE.

II (1)



Il existe une différence très marquante entre les relégués et les transportés.

La relégation est une peine accessoire prononcée par les tribunaux français contre tout individu ayant subi plus de quatre condamnations. En réalité les juges français faisant preuve d'une trop grande bonté ne relèguent, bien souvent, qu'à la dixième ou quinzième condamnation.

Pour résumer l'opinion des forçats, les relégués constituent la lie du bagne. Ils sont haïs des transportés qui les appellent des « pieds-de-biche ».

Les relégués vivent dans le camp de Saint-Jean, construit, afin d'éviter les histoires, très à l'écart du camp de la transportation de Saint-Laurent-du-Maroni.

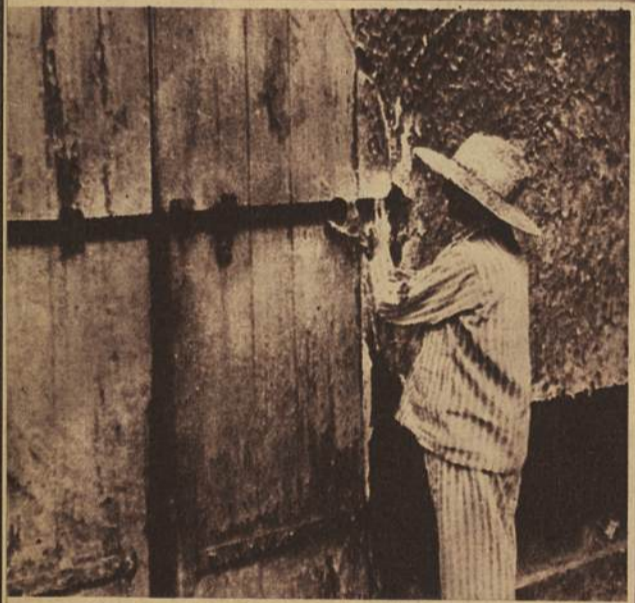
Les relégués sont astreints à la résidence perpétuelle dans la colonie de la Guyane française. Ceux qui sont bien notés peuvent, après deux ans passés à Saint-Jean, être graciés par le président de la République si leur conduite est bonne.

Les habitants de Saint-Jean sont astreints à un travail journalier appelé tâche. La tâche consiste à faire un stère de bois coupé dans la forêt voisine, soit une paire de souliers, une table, etc. Dès leur tâche finie, les relé-

Voir DÉTECTIVE n° 553.

**Voici quelques photos inédites sur Saint-Jean-du-Maroni, la capitale de la relégation, en Guyane. Le clairon sonne le réveil ; un relégué ouvre une case fermée durant la nuit ; En haut : un autre relégué semble avoir quelque peine à s'arracher aux douceurs du hamac, à moins qu'il ne rêve à son sort. Les relégués se groupent en un aimable désordre que surveillent, à peine, deux surveillants militaires et deux porte-clés ; les corvées vont être désignées. En voici une (en bas, à gauche) tirant de l'eau du puits...**

# LIEB

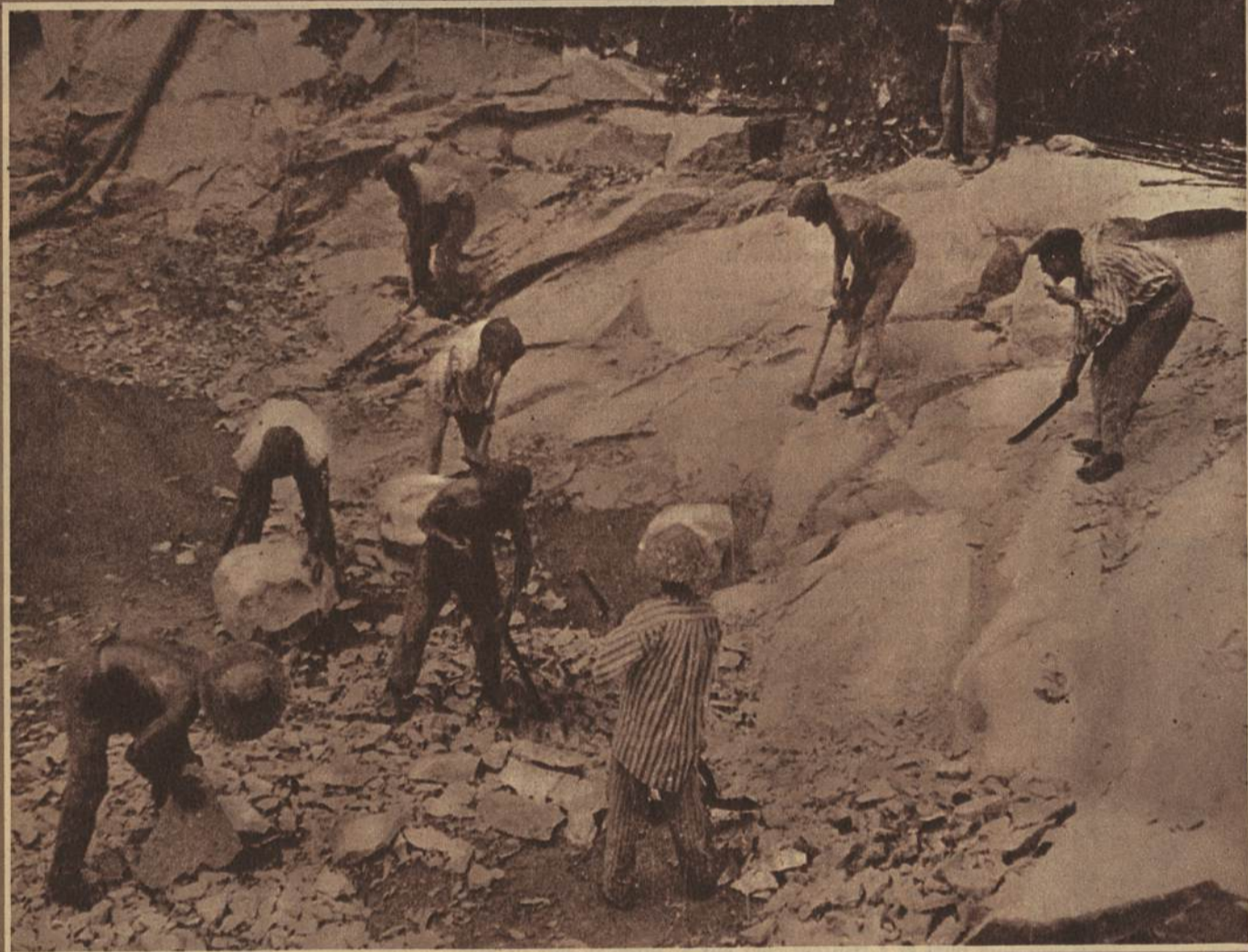




# AGNIE

PAR PIERRE MARTINEAU

...Par contre, voici une autre corvée qui n'a rien de séduisant : piocher la terre de Guyane, défricher. Dure besogne pour des êtres que 40 degrés de chaleur humide accablent. A droite : le gouverneur de la Guyane visite la cuisine ; la soupe est peut-être bonne ; la viande, dont un forçat qu'assiste un vétérinaire militaire, fait un prélèvement, est peut-être tendre. Mais n'en demandons peut-être pas trop...



Dans les chantiers forestiers, les cases n'ont pas besoin d'être closes. Elles sont suffisamment protégées par la brousse ; où donc s'enfuiraient les relégués ? Mais on commet des " peccadilles ". Voici la ronde des punis.

gués sont libres jusqu'à l'appel de 5 heures du soir. Après l'appel auquel ils doivent répondre sous peine de sanctions sévères, ils sont enfermés par un porte-clefs dans une case par groupes de 50 ou 60, jusqu'au lendemain matin 5 heures.

A 5 heures, le clairon de Saint-Jean sonne le réveil. Aussitôt les portes des cases sont ouvertes par les porte-clefs, les condamnés plient leur moustiquaire, font leur lit, se lavent, se vêtent rapidement et s'alignent dans la cour, devant leurs cases respectives.

L'appel a lieu. Après avoir pris un café et mangé du pain, les relégués sous la surveillance d'un gardien armé d'un revolver, qu'il porte dans un étui accroché à son ceinturon, se rendent dans les différents ateliers : menuiseries, cordonnerie, boulangerie, etc. Des équipes composées des condamnés les mieux bâtis passent au corps de garde prendre des haches ou des scies : ce sont les bûcherons. Ces derniers, sous la surveillance bien souvent d'un seul gardien, gagnent les chantiers forestiers.

Chaque bûcheron doit abattre un arbre dans sa matinée. D'autres travailleurs sont chargés d'enlever les souches, de niveler le sol, de préparer une trouée dans la forêt qui permettra plus tard l'installation d'une voie Decauville.

Ce petit chemin de fer amènera jusqu'à la scierie les troncs d'arbres d'essences diverses pour y être sciés.

A 10 heures, les relégués quittent les chantiers pour rentrer au camp. Les surveillants vérifient les tâches et punissent ceux des détenus qui n'ont pas accompli ou fini la leur. Punition légère : trois à quatre jours de bat-flanc.

Après le repas, servi à 11 heures, les relégués sont libres de faire ce qui leur plaît. Ils peuvent soit se livrer à la fabrication d'objets qu'ils vendront à leur profit, soit courir la brousse à la recherche des papillons et insectes avec lesquels ils confectionneront des collections qu'ils vendront aux rares touristes ou aux fonctionnaires rentrant en France.

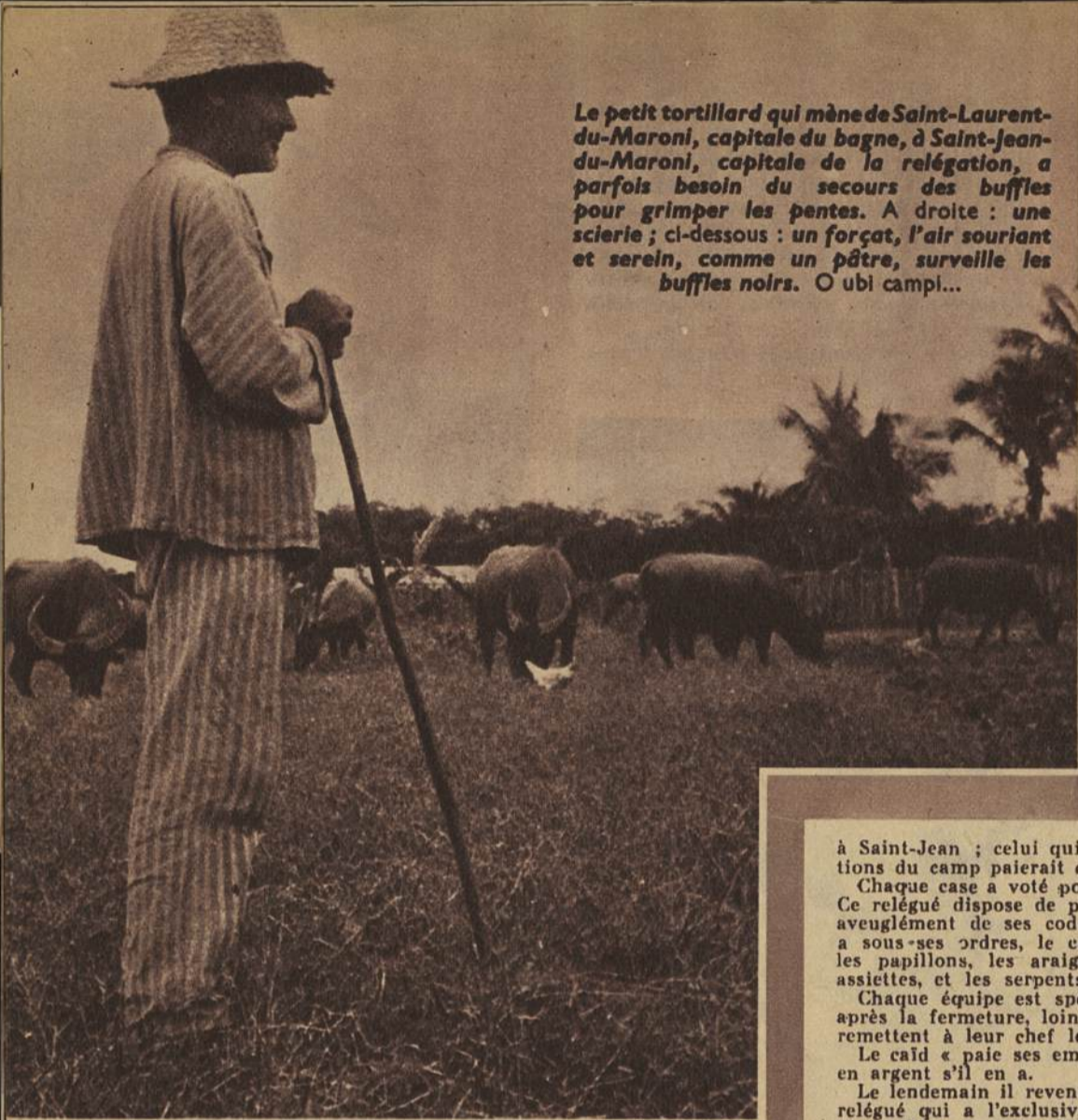
Le commerce des papillons est florissant à Saint-Jean ; l'année dernière, d'après certains chiffres qui m'ont été communiqués par le relégué qui tenait à jour le carnet de vente d'un chef de case, caïd respecté par ses codétenus, un millier de collections ont été fabriquées et vendues, à une moyenne de 80 francs pièce.

Le commerce entre relégués est parfaitement organisé

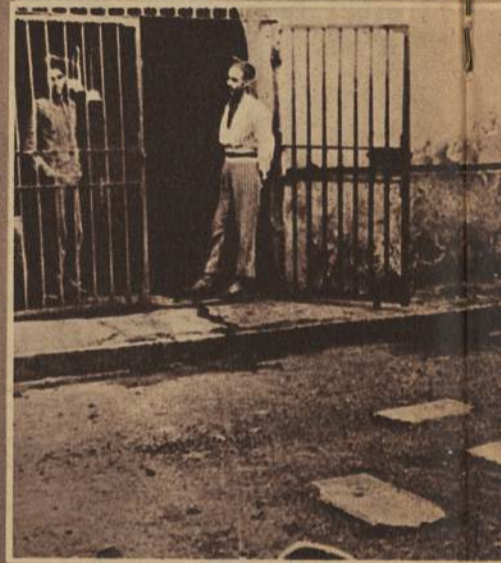




**Le petit tortillard qui mène de Saint-Laurent-du-Maroni, capitale du bagne, à Saint-Jean-du-Maroni, capitale de la relégation, a parfois besoin du secours des buffles pour grimper les pentes. A droite : une scierie ; ci-dessous : un forçat, l'air souriant et serein, comme un pâtre, surveille les buffles noirs. O ubi campi...**



**Ci-dessous : à Saint-Laurent, l'emplacement cinq pierre blanches, ce qui n'est guère blanche ; la guillotine vient d'être dressée**



à Saint-Jean ; celui qui ne respecterait pas les conventions du camp paierait cette trahison de sa vie.

Chaque case a voté pour l'élection d'un chef : le caïd. Ce relégué dispose de pouvoirs très étendus et est obéi aveuglément de ses codétenus. Parmi les hommes qu'il a sous ses ordres, le caïd désigne ceux qui chasseront les papillons, les araignées-crabes, grosses comme des assiettes, et les serpents.

Chaque équipe est spécialisée. Le soir dans les cases après la fermeture, loin de la surveillance, les hommes remettent à leur chef le produit de leur chasse.

Le caïd « paie ses employés » en tabac, cigarettes, ou en argent s'il en a.

Le lendemain il revend les insectes ou les serpents au relégué qui a l'exclusivité de la fabrication des collections. Par ses soins les animaux sont alors piqués au formol et deviennent ainsi imputrescibles et durs comme du bois.

La Pénitencière est parfaitement au courant de ces petits commerces, mais elle ne peut les empêcher car le règlement autorise le relégué à travailler pour son compte dès sa tâche terminée.

Les relégués travaillant aux insectes peuvent s'assurer contre les accidents.

Un détenu est considéré accidenté quand il est puni d'une peine de prison. Moyennant le paiement à un caïd d'une somme minime mensuelle il est assuré. Il touchera à sa libération le tiers de sa part de bénéfice que le chef du groupe de chasseurs auquel il appartient lui a scrupuleusement gardée, les deux tiers restants vont à l'assureur qui est responsable de l'exécution du contrat.

Mais tous les relégués n'appartiennent pas à la corporation des chasseurs d'insectes. Ils ont des goûts bourgeois et se sont créé une vie en dehors du bagne.

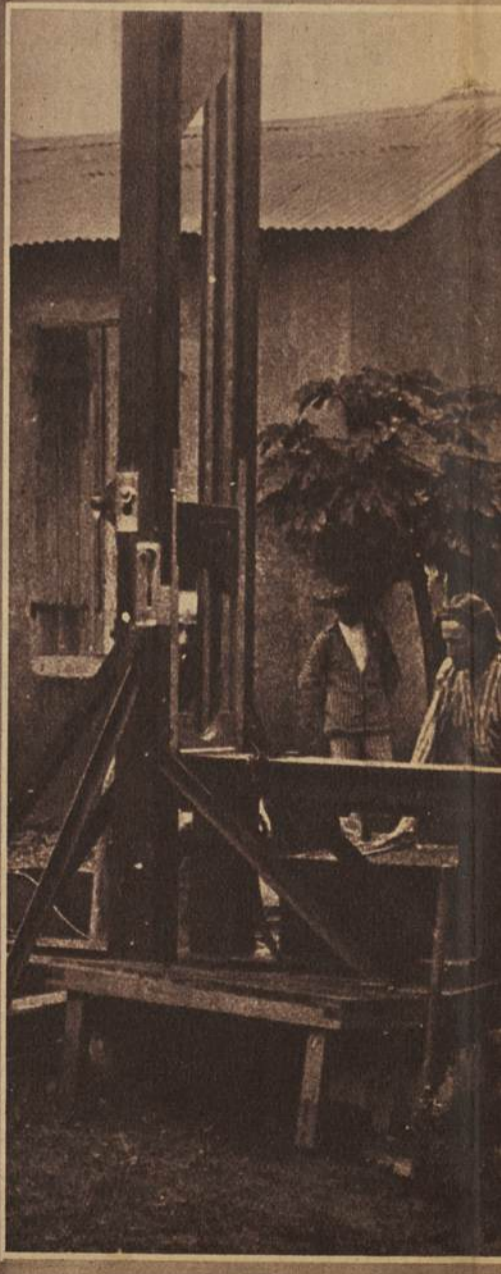
Dans la brousse, à proximité de Saint-Jean, dans un endroit connu d'eux seuls, ils ont bâti une petite cabane appelée « carbet ». Entourant la bicoque, un petit potager a été planté de patates et de légumes.

Dès leur tâche finie, dès qu'ils sont libres, ils gagnent la forêt et « rentrent chez eux ». Jusqu'au soir ils mèneront dans leur petite exploitation une vie nouvelle. Le soir, comme leurs codétenus, ils rentreront coucher au camp.

Quelquefois, une femme indigène vient s'installer dans le carbet. Elle fait le ménage, la cuisine et tient compagnie au relégué pendant ses heures de liberté. Souvent au bout de quelques mois un enfant vient apporter la joie dans la maison.

Nous sommes loin des enfers où je pensais descendre. Les cases sont fermées et ouvertes par des porte-clefs et servent de dortoirs et de réfectoires aux détenus.

**Ci-dessous : Le fou de la relégation ; c'est un innocent incurable. Mais si l'on ne peut soigner l'âme démente, on peut soigner les dents cariées ; c'est à quoi s'applique (à gauche) ce jeune médecin-dentiste.**





# LE BAGNE



Le placement de la guillotine est marqué de son givre conforme au mythe de la pierre dressée en vue d'une exécution prochaine.



Rarement les gardiens y pénètrent de nuit, à moins qu'une bagarre n'éclate.

Dès les portes fermées, le soir à 5 heures, la vie des relégués change à nouveau : Les livres et les journaux sortent des cachettes. Sur un petit fourneau fabriqué avec un peu de terre glaise un relégué fait cuire un morceau de viande qu'il s'est procuré Dieu sait comment. Se tenant par la main des hommes deux par deux se promènent en devisant gaiement dans les travées. Les plus jeunes, à l'aide de rouge et de bouchon brûlé se sont maquillés comme des femmes.

Le directeur du casino, relégué qui a le monopole du jeu dans la case, ouvre alors la partie.

— Messieurs, faites vos jeux.

« Banco ». Les pontes ont perdu et les caïds encaissent.

Jusqu'à une heure avancée de la nuit, les parties de « Marseillaise », de poker, et de belottes se succéderont. Suivant que le commerce des papillons aura été fructueux ou non, les mises seront plus ou moins élevées.

Tous les enjeux sont admis : argent, paquets de tabac, cigarettes, pipes, livres, journaux.

Les malchanceux, ceux qui ont tout perdu, vont philosophiquement dans un coin de la case, grossir le nombre de ceux qui parlent politique. Hitler et Mussolini sont sur la sellette. La politique de la France est discutée :

— Si j'étais le gouvernement, tu comprends mon vieux, voilà ce que je ferais. Je leur dirais, etc.

Tard dans la nuit, les lumières clandestines sont éteintes et la case retrouve enfin le calme.

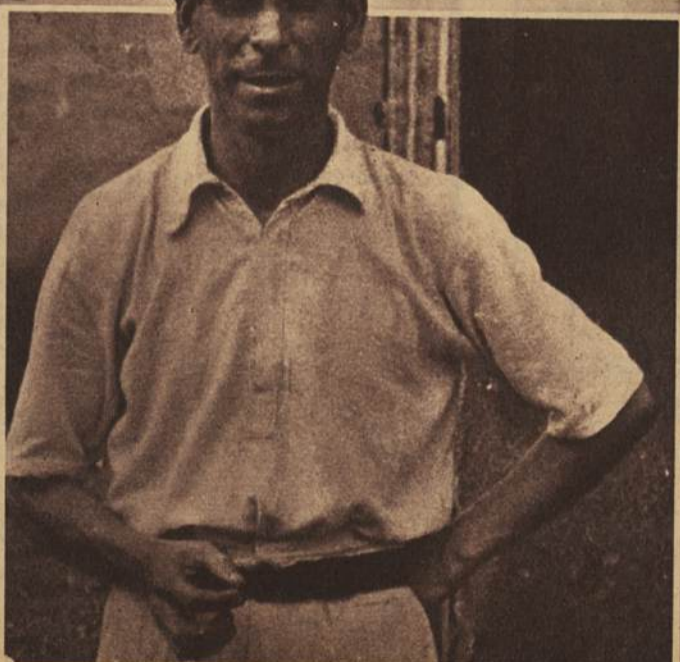
Etendus dans leur hamac de toile, sous leur moustiquaire, les forçats avant de s'endormir accordent une dernière pensée à la misérable, infernale, et épouvantable vie que les oblige à mener au camp de Saint-Jean une administration tortionnaire. Puis étant tombés d'accord avec ceux qui, avant moi, écrivirent sur le bagne, et sur les atrocités qu'ils y rencontrèrent en imagination, ils doivent à part eux supplier le ciel que le bagne ne soit pas supprimé.

Pierre MARTINEAU.

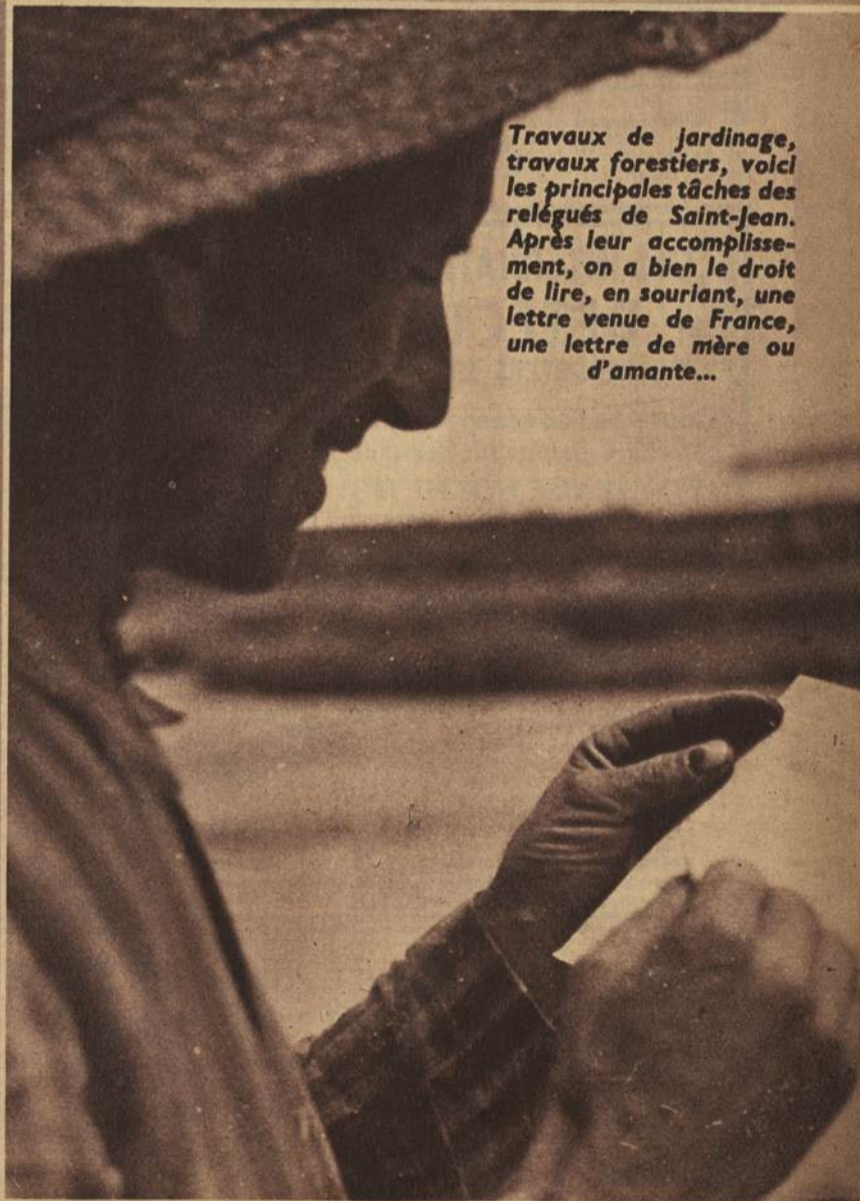
(A suivre.)

La présentation de ce numéro est de J.-G. SÉRUZIER

Le bourreau du bagne. La fonction, ignominieuse pour les transportés, est d'un bon profit et le titulaire a le sourire.



Travaux de jardinage, travaux forestiers, voici les principales tâches des relégués de Saint-Jean. Après leur accomplissement, on a bien le droit de lire, en souriant, une lettre venue de France, une lettre de mère ou d'amante...





# Chacun a droit sur terre à sa Part de Bonheur

Telle est la déclaration recueillie ces jours derniers de la bouche même du célèbre Professeur AOUR. Et cette « Part de Bonheur » est offerte gracieusement par le célèbre Professeur à tous les lecteurs de notre journal qui lui en feront rapidement la demande.

On ne compte plus le nombre de personnes en France et à l'étranger qui, ayant eu recours à sa science divine et sacrée, lui ont demandé de préparer pour elles la mystérieuse FLEUR IRRADIANTE, suivant le date de naissance, en observant les rites millénaires de PAMIR.

Pourquoi n'auriez-vous pas, vous aussi, par la possession de la mystérieuse FLEUR IRRADIANTE, votre part de chance et de bonheur?

Incrédule aujourd'hui, sûrement vous ne le serez plus demain et vous ne regretterez pas d'avoir profité de l'offre du célèbre Professeur AOUR.

Voici quelques extraits tirés au hasard parmi les milliers de lettres à la disposition des incrédules :

J..., de Saint-Raphaël : « Tout ce que j'entreprends me réussit et ma reconaissance sera éternelle... »

A. R..., de Périgueux : « J'ai le plaisir de vous annoncer que je viens d'avoir un gain inespéré, un peu moins de quinze jours la réception d'une FLEUR IRRADIANTE... »

M..., de Lézignan : Merci pour les chiffres favorables, j'ai déjà gagné plusieurs fois... »

## N'envoyer ni argent ni timbres

Car la mystérieuse FLEUR IRRADIANTE vous est envoyée à l'essai pendant vingt-cinq jours et sans aucun engagement de votre part.

A titre gratuit, il sera joint à l'envoi votre horoscope et les chiffres favorables pour gagner aux loteries.

Pour profiter de cette offre, écrivez aujourd'hui même au PROFESSEUR T. AOUR, 59, rue Victor-Hugo, LYON, en vous recommandant de ce journal et en indiquant vos nom, prénoms, adresse et date de naissance.

# Des Muscles en 30 jours

— nous le garantissons —

C'est avec juste raison qu'on nous appelle les « Constructeurs de muscles ». En trente jours, nous pouvons transformer votre corps d'une manière que vous n'auriez jamais cru possible. Quelques minutes d'exercice chaque matin suffisent pour augmenter de 4 centimètres les muscles de vos bras et de 12 centimètres ceux de votre tour de poitrine. Votre cou se fortifiera, vos épaules s'élargiront. Avant même que vous vous en aperceviez, les gens se retourneront sur votre passage. Vos amis se demanderont ce qui vous est arrivé. Peu importe que vous ayez toujours été faible ou mince ; nous ferons de vous un homme fort, et nous savons que nous pouvons le faire. Nous pouvons non seulement développer vos muscles, mais encore élargir votre poitrine et accroître la capacité de vos poumons. A chaque respiration, vous remplirez entièrement vos poumons d'oxygène, et votre vitalité ne sera pas comparable à ce qu'elle était auparavant.



## ET EN CENT CINQUANTE JOURS

Il faut compter cent cinquante jours pour mener à bien et parfaire ce travail ; mais, dès le trentième jour, les progrès sont énormes. Au bout de ce temps, nous vous demanderons simplement de vous regarder dans une glace. Vous verrez alors un tout autre homme. Nous ne formons pas un homme à moitié. Vous verrez vos muscles se gonfler sur vos bras, vos jambes, votre poitrine et votre dos. Vous serez fier de vos larges épaules, de votre poitrine arrondie, du superbe développement de la tête aux pieds.

## NOUS AGISSONS ÉGALEMENT SUR VOS ORGANES INTÉRIEURS

Nous vous ferons heureux de vivre : vous serez mieux et vous vous sentirez mieux que jamais vous ne l'avez été auparavant. Nous ne nous contenterons pas seulement de donner à vos muscles une apparence qui attire l'attention ; ce serait du travail à moitié fait. Pendant que nous développons extérieurement vos muscles, nous travaillons aussi ceux qui commandent et contrôlent les organes intérieurs. Nous les reconstituons et nous les vivifions, nous les fortifions et nous les exerçons. Nous vous donnerons une joie merveilleuse ; celle de vous sentir pleinement en vie. Une vie nouvelle se développera dans chacune des cellules, dans chacun des organes de votre corps, et ce résultat sera très vite atteint. Nous ne donnons pas seulement à vos muscles, dont la préminence vous émerveille, la fermeté, mais nous vous donnons encore l'ÉNERGIE, la VIGUEUR, la SANTÉ. Rappelez-vous que nous ne nous contentons pas de promettre : nous garantissons ce que nous avançons. FAITES-VOUS ADDRESSER par le DYNAM INSTITUTEUR le livre GRATUIT : « Comment former ses muscles » (L'Éducation physique de la Nation française). Retournez-nous le coupon ci-joint dès aujourd'hui. Ce livre vous fera comprendre l'étonnante possibilité du développement musculaire que vous pouvez obtenir. Vous verrez que la faiblesse actuelle de votre corps est sans importance, puisque vous pouvez rapidement développer votre force musculaire avec certitude.

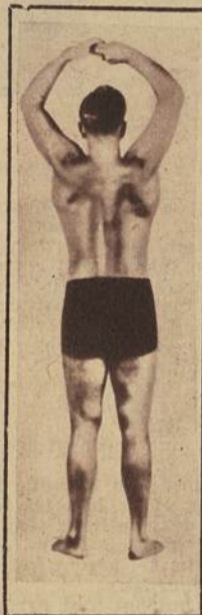
Ce livre est à vous ; il suffit de le demander. Il est gratuit, mais nous vous prions de bien vouloir joindre 2 francs en timbres-poste pour frais d'envoi. Une demande de renseignements ne vous engage à rien. Postez le bon dès maintenant pour ne pas l'oublier.

## BON GRATUIT à découper ou à recopier

DYNAM INSTITUTEUR (Stand A 117), 25, rue d'Assolvi, Paris (8<sup>e</sup>).  
Veuillez m'adresser gratuitement et sans engagement de ma part votre livre intitulé « Comment former ses muscles » (L'Éducation Physique de la Nation Française), ainsi que tous les détails concernant votre garantie. Ci-inclus 2 francs en timbres-poste pour frais d'envoi.

NOM .....

ADRESSE .....



## Seins

Développés, raffermis, reconstitués. Salières combinées par les

## Pilules Orientales

Seul moyen pour la femme d'acquiescer, de conserver ou de recouvrer la

## BEAUTÉ DE LA POITRINE

Toujours bienfaisantes pour la santé



Traitement de 2 mois, facile à suivre en secret. Flacon avec notice et contre remboursement. 22 fr. 50. Ecrire à J. RATIE, pharm., Div. 72 BR 45, r. de l'Échiquier, Paris (10<sup>e</sup>). Envoi discret par la poste. A. BRUXELLES : Ph. Delacour ; GENEVE : Ph. des Bergues.

## RÉVEILLENZ LA BILE DE VOTRE FOIE

Sans calomel — Et vous sauterez du lit le matin, « gonflé à bloc ».

Votre foie devrait verser, chaque jour, au moins un litre de bile dans votre intestin. Si cette bile arrive mal, vous ne digérez pas vos aliments, ils se putréfient. Vous vous sentez lourd. Vous êtes constipé. Votre organisme s'empoisonne et vous êtes amer, abattu. Vous voyez tout en noir !

Les laxatifs sont des pis-aller. Une selle forcée n'atteint pas la cause. Seules les PETITES PILULES CARTERS POUR LE FOIE ont le pouvoir d'assurer cet afflux de bile qui vous remettra à neuf. Végétales, douces, étonnantes pour activer la bile. Exigez les Petites Pilules Carters. Toutes pharmacies : Frs. 11.75

PARFUM « TROUBLANT » enchanteur, irrésistible, attire la sympathie et l'amour 14 fr. et 32 fr. 40 fr. Livres psychiques, d'amour. Pour plaire, se faire aimer de près, de loin, 22 fr. L'art d'être heureux, 22 fr. Pour hypnotiser en 3 leçons, 5 fr. Catalogue gratis Ec. : L'INITIATEUR à VIESLY (Nord). Dem. Notice bracelet Talisman « Sept ».

## MALADIES URINAIRES et des FEMMES

Résultats remarquables, rapides, par traitement nouveau.

Facile et discret (1 à 3 applicat.). Prostate. Impuissance. Rétrécissement. Blennorrhagie. Filaments. Métrite. Pertes. Règles douloureuses. Syphilis.

Le Dr consulte et répond discrètement lui-même sans attente.

INST. BIOLOGIQUE, 59, rue Bourcault, PARIS-17<sup>e</sup>

## Pourquoi garder des SEINS

Insuffisants, descendus, sans fermeté, trop gros. Alors qu'il vous est facile d'obtenir très vite, à tout âge des seins fermes, arrondis, séduisants. Rien à avouer. Expliquez-moi de suite votre cas en toute confiance et, je vous ferai connaître gratuitement par lettre fermée confidentielle ma recette étonnante, sans danger, inoffensive et facile à faire soi-même en secret. (Joindre 1 fr. timbre) Mme Florène, 350, r. St-Houore - PARIS.

ACCORDÉONISTES  
DEMANDEZ LE CATALOGUE 30  
DE LA FABRIQUE FRANÇAISE  
DEDENIS, BRIVE (Corrèze)

Mme MAX Voyante, diplôme international. Tarots. Lignes mains. Guide, renseigne, ramène affection. Reçoit t. les jours et dim et par correspond. 25 fr. 151, rue du Fg-Poissonnière, Paris-9<sup>e</sup>. (M<sup>o</sup> Barbès-Poissonnière-Gare du Nord.)

## ÉCOLE INTERNATIONALE de DÉTECTIVES et DE REPORTERS SPÉCIALISÉS

(Cours par correspondance)

Brochure gratuite sur demande

28, AVENUE HOCHÉ (8<sup>e</sup>)

CAR. 19-45

## GRATUITEMENT essayez ce nouveau STYLO TRANSPARENT !

OFFRE UNIQUE : A titre de propagande nous envoyons aux 1000 premières demandes nos magnifiques stylos "AMBASSADE" (marque déposée) 8 jours à l'essai :

SATISFACTION TOTALE ou RIEN A PAYER.

FABRICATION HAUTE QUALITÉ, 100 % française, niveau d'encre visible, remplissage automatique (breveté), plume inaltérable, coloris mode, article extrêmement soigné. Le stylo "AMBASSADE" est livré avec un

BON DE GARANTIE DE 5 ANS et vendu à titre exceptionnel avec 60 % de rabais afin de faire apprécier notre marque.

PRIX SPÉCIAL PUBLICITAIRE 19,- frs. (Modèle Luxe Incassable 35,- frs).

Envoyez d'urgence : Nom et adresse (très lisibles) à STYLOS AMBASSADE (Service G.)

96, rue de la Victoire - Paris (9<sup>e</sup>). N'envoyez ni argent, ni timbres.

## POUR LA PUBLICITÉ DE « DÉTECTIVE »

S'adresser à : M<sup>me</sup> H. DELLONG

73, rue des Saints-Pères — Littré 07-50

TARIF DE PUBLICITÉ : La ligne : 20 fr. — La page : 9.000 fr.

## FORCE SANTÉ VIGUEUR

Le BONHEUR et la JOIE au FOYER



# L'ÉLECTRICITÉ

L'Institut Moderne du Dr. M. A. Grand à Bruxelles vient d'édition un traité d'Électrothérapie destiné à être envoyé gratuitement à tous les malades qui en feront la demande. Ce superbe ouvrage médical en 5 parties, écrit en un langage simple et clair explique la grande popularité du traitement électrique et comment l'électricité, en agissant sur les systèmes nerveux et musculaire, rend la santé aux malades, débilités, affaiblis et déprimés.

Le traité d'électrothérapie comprend 5 chapitres :

1<sup>re</sup> PARTIE :

**SYSTÈME NERVEUX.**  
Neurasthénie, Névroses diverses, Névralgies, Névrites, Maladies de la Moelle épinière, Paralysies.

2<sup>me</sup> PARTIE :

**ORGANES SEXUELS et APPAREIL URINAIRE.**  
Impuissance totale ou partielle, Varicocèle, Pertes séminales, Prostatite, Écoulements, Affections vénériennes et maladies des reins, de la vessie et de la prostate.

3<sup>me</sup> PARTIE :

**MALADIES DE LA FEMME.**  
Métrite, Salpingite, Leucorrhée, Écoulements, Anémie, Faiblesse extrême, Aménorrhée et dysménorrhée.

4<sup>me</sup> PARTIE :

**VOIES DIGESTIVES.**  
Dyspepsie, gastrite, gastralgie, dilatation, vomissements, aigreurs, constipation, entérites multiples, occlusion intestinale, maladies du foie.

5<sup>me</sup> PARTIE :

**SYSTÈME MUSCULAIRE ET LOCOMOTEUR.**  
Myalgies, Rhumatismes divers, Goutte, Sciatique, Arthritisme, Arthrose sclérose, Troubles de la nutrition, Lithiases, Diminution du degré de résistance organique.

La cause, la marche et les symptômes de chaque affection sont minutieusement décrits afin d'éclairer le malade sur la nature et la gravité de son état. Le rôle de l'électricité et la façon dont opère le courant galvanique est établi pour chaque affection et chaque cas.

L'application de la batterie galvanique se fait de préférence la nuit et le malade peut sentir le fluide bienfaisant et régénérateur s'infiltrer doucement et s'accumuler dans le système nerveux et tous les organes, activant et stimulant l'énergie nerveuse, cette force motrice de la machine humaine.

Chaque famille devrait posséder cet ouvrage pour y puiser les connaissances utiles et indispensables à la santé afin d'avoir toujours sous la main l'explication de la maladie ainsi que le remède spécifique de la guérison certaine et garantie.

## C'EST GRATUIT.

Hommes et femmes, célibataires et mariés, écrivez une simple carte postale à l'Institut Moderne du Docteur M. A. GRAND, 30, Avenue Alexandre Bertrand, BRUXELLES-FOREST, pour recevoir par retour, sous enveloppe fermée, le précis d'électrothérapie avec illustrations et dessins explicatifs. Affranchissement pour l'étranger : Lettres, 2 fr. 25 ; Cartes, 1 fr. 25.



# CRIME ET CHÂTIMENT

## d'un DÉGÉNÉRÉ



À Versailles, Edmond Monestier, dont on voit, ci-dessous, un spécimen de son écriture et à droite, sa victime, la jeune Marceline Martinache, a été condamné aux travaux forcés à perpétuité.

*J'ai perdu ma lettre  
envoyée en basen. Bien fort  
ton fise qui t'aim  
Edmond Monestier*



Lorsqu'il entra dans la salle d'assises de Versailles, les huées du public accueillirent Edmond Monestier, assassin d'une jeune fille de 17 ans. La cour ne siégeait pas encore. J'avais quelques instants pour l'examiner.

Il est âgé de trente-deux ans. Dans ses cheveux très bruns et très abondants, une mèche blanche jette une tache claire. Le regard est morne, atone. Derrière ces yeux-là, il ne peut y avoir qu'un cerveau brutal, aux réactions primaires, puériles. L'inconscience habite ce crâne épais. Les lèvres sont lourdes et rouge sang, des lèvres d'une sensualité effrénée. Il reste debout, insensible aux murmures, puis aux cris hostiles du public que l'entrée des magistrats apaise. Rien n'a bougé sur le visage ni dans les yeux de Monestier. Tout le temps de ce procès, il gardera cette attitude faite, non d'impassibilité sereine, mais d'un désordre de l'esprit qui le rend inapte à comprendre, à sentir que des hommes se sont réunis là, en justiciers, pour châtier un crime odieux. Les mots n'ont pas de sens pour lui, du moins pas le même sens que pour nous autres. Il lui arrive de sourire. Devrait-on pouvoir sourire encore après un tel acte ? Certes non, pour un être normal, mais celui-là ne l'est pas et son procès est une pénible affaire. Irai-je jusqu'au fond de ma pensée ? J'aurais voulu que ce procès n'existât point, que Monestier, par exemple, mourût en détention, car il y a dans l'apparat de cette audience qui va fixer son destin, quelque chose qui déroute, qui gêne, qui fait mal. On est en porte-à-faux. On a chargé douze hommes sains, des cultivateurs, des commerçants, des rentiers — toute l'ordinaire composition d'un jury — de juger l'acte criminel de Monestier ; des êtres humains, public, journalistes, gendarmes, greffiers, juges, sont là pour écouter le déroulement d'un affreux forfait. Cela n'est plus de jeu. Il y a, d'un côté, un idiot, un fou lubrique, de l'autre, toute la société, équipée, armée, vigilante, exacte, précise. La balance n'y est pas. Et tout le monde le sent et tout le monde le dit. L'acte d'accusation dit « le monstre, crime monstrueux » ; le public crie « le monstre » ; les journalistes écrivent « le monstre, l'acte monstrueux du criminel » ; le malheureux père de la petite victime gémit : « des monstres comme cela ne devraient pas vivre. » Monstre, monstre, je n'entends que cela, je ne vois que cela ; je sens derrière moi, sur ma nuque, le souffle court de la bête, ses yeux sans vie ; ce n'est plus Monestier que j'ai derrière mon dos ; c'est un animal fabuleux, tératologique. Sa bouche aux lèvres épaisses devient un gouffre ; ses mains, des tenailles immondes faites pour serrer des cous frêles.

Vous connaissez le crime ; *Détective* l'a retracé à l'époque : Le 10 octobre 1938 à Montlignon, en Seine-et-Oise, Marceline Martinache, une belle jeune fille de dix-sept ans, qui revenait de la gare où elle devait retrouver son fiancé, un jeune soldat qui, malheureusement, n'avait pas obtenu de permission. Elle était assaillie dans le bois de Montlignon par Monestier qui la violentait et l'étranglait.

Voyons, maintenant, la vie de Monestier.

Lorsqu'il vint au monde, il était déjà un anormal ; il ne pleura jamais. Il naquit sans pousser le vagissement de tous les petits êtres quittant le sein de la mère.

Plus tard, au contraire, il devint d'une sensibilité malade. A l'école, il fut le souffre-douleur de ses petits camarades. Il endurait les coups sans les rendre, il pleurait tout seul, à chaudes larmes, dans

les coins. Souvent, il marchait à quatre pattes non pour jouer comme font tous les petits, mais parce qu'il était resté, visiblement, dans l'animalité.

Son corps poussait normalement mais le cerveau restait débile. Il ne jouait qu'avec des enfants bien plus jeunes que lui et ses jeux même étaient d'une puérilité monotone : des billes, toujours des billes. Il ne sut jamais ni bien lire, ni bien écrire. Un échantillon de son écriture reproduit ici le montre assez.

A 14 ans, on le plaça chez un serrurier, puis chez un boulanger, puis chez un horticulteur. Il eut fallu le faire interner. Sa mère ne pouvait s'y résoudre. Elle dut, enfin, s'y décider. Il resta sept ans dans une institution catholique d'Eaubonne, puis chez les Frères Saint-Jean-de-Dieu. Il volait des œufs et du cresson qu'il revendait ; il était chargé d'entretenir les tombes du cimetière. Déjà, il rôdait autour des femmes. On lui interdit l'accès des sous-sols de la pension où les surveillantes et les infirmières prenaient leurs repas. Le docteur avait, à l'époque, diagnostiqué qu'il ne pourrait jamais exprimer normalement ses désirs sexuels.

Un jour, on le surprit se livrant à des actes obscènes avec une toute jeune pensionnaire. Il fut chassé.

Naturellement, il avait été réformé. Le 16 juin 1938, il attaqua dans le bois de Montlignon, une jeune fille qui ne dut son salut qu'à un évanouissement. Monestier la crut morte ; il lui recouvrit la tête de feuilles et s'enfuit. En octobre, il renouvelait son attaque mais cette fois contre Marceline Martinache.

Un oncle de Monestier s'est pendu ; une grand-mère s'est suicidée ; trois de ses cousins se sont suicidés.

Si j'ajoute que les médecins, son maître d'école, sont venus dire qu'on se trouvait évidemment en présence d'un être à responsabilité largement atténuée, vous comprendrez ce que j'ai ressenti vivement durant tout ce procès : J'entends bien que tous les criminels sont plus ou moins des tarés, des malades, mais je n'en ai jamais vu qui m'ait donné une telle impression de la défaite de l'esprit, de la conscience.

M<sup>e</sup> Python et M<sup>e</sup> Mouraud le défendaient. M<sup>e</sup> Mouraud rappela que les sœurs Papin, du Mans, avaient été, elles aussi, condamnées et que, trois mois plus tard, il fallait bien se résoudre à les interner.

Après lui, M<sup>e</sup> Python lutta encore. Lui, qu'une longue maladie a tenu trop longtemps éloigné de la barre, s'était levé pour défendre une cause indéfendable. Le grand souffle d'air frais dont j'avais tant besoin, c'est lui, le convalescent, pâli encore par la douleur, les yeux encore brillants de fièvre, qui le fit passer dans cette salle, par la grâce du talent.

Lorsqu'il rappela que, chargé de défendre Henriot, il avait vu, ce jour-là, une femme, une mère, se raidir, à demi défaillante à la barre et qu'il l'avait entendu sangloter : « Mon fils, mon petit enfant, je te demande pardon de t'avoir mis au monde » M<sup>e</sup> Python força l'émotion de tous.

Il ne pouvait faire plus ; il avait donné son immense talent, son cœur, son corps encore fragile, pour sauver une tête sans pensée, un corps inutile. Monestier a été condamné aux travaux forcés à perpétuité.

Ces jours-ci, M<sup>e</sup> Mouraud le vit dans sa cellule : « Je suis bien heureux du juge-

ment, mais ce qui m'inquiète, c'est que je suis malade, j'ai mal partout... »

Je ne crois pas que le jugement de Versailles aura beaucoup servi et la mort, que je souhaite prochaine, de Monestier, débarrassera ma conscience du lourd souvenir de ces pénibles audiences.

S. F.

L'éminent docteur Edmond Locard, directeur du remarquable laboratoire de police technique de Lyon, qui n'a pas son équivalent dans le monde, a consenti à exposer, pour les lecteurs de *Détective*, les travaux de laboratoire et leur utilisation dans les enquêtes criminelles.

De telles enquêtes, résolues par le microscope ou les réactions chimiques, sont souvent plus romanesques que les aventures d'Arsène Lupin.

Nous commençons aujourd'hui cette série de passionnantes chroniques.

Le procès Weidmann, le procès du jeune pédéraste Neuville, cette semaine encore, à Versailles le procès de Monestier — quelques autres moins retentissants — ont remis au goût du jour le vieux, l'éternel problème : les criminels sont-ils responsables, et, s'ils le sont, dans quelle mesure ?

Pour s'éclairer, le juge a deux ressources : ses propres lumières et le choix d'un conseil. L'expérience montre qu'il y aurait d'immenses avantages à ce que la première solution soit davantage envisagée. D'abord parce que, en dernière analyse, ce sera toujours au magistrat à décider, et qu'il lui faut, pour remplir honnêtement son rôle, être capable d'apprécier, et non pas seulement d'entériner, je ne dis pas les conclusions, mais les arguments de l'expert. Ensuite, parce que des connaissances personnelles, et l'expérience indiquent au juge s'il y a lieu de faire examiner l'inculpé par un technicien, et qu'en réalité le problème de la responsabilité se pose, non pas seulement pour les fous apparents, mais pour tous les infracteurs, et que ce sont souvent les plus apparemment raisonnables qui sont les plus dangereusement anormaux.

Or cette préparation technique du magistrat n'existe nulle part. Il manque chez nous et ailleurs, cette école de magistrature où l'on séparerait dès l'origine les criminalistes des civilistes, et où l'on enseignerait aux premiers, avec la criminalistique, l'histoire naturelle des malfaiteurs, c'est-à-dire leur vie, leurs techniques, leur langue, et leurs maladies ; où on enseignerait surtout la psychologie appliquée, celle qui concerne la détermination ou l'impulsion, et celle qui développe la critique du témoignage. Ainsi armé, le juge serait de plain pied avec sa mission. Il connaîtrait dès ses débuts ce qu'un petit nombre n'acquiert que par un très long séjour dans un cabinet d'instruction, joint à l'amour du métier. Que cela puisse donner des résultats magnifiques, l'exemple d'un Hans Gross et de certains magistrats vivants est d'ailleurs là pour le prouver. Mais il ne faudrait pas que l'on eût à citer des exemples de ce qui devrait être la règle.

Il reste évident que, dans maintes circonstances, le juge a besoin de recourir au psychiatre. J'ose dire que ce ne sont

pas les cas les plus intéressants. Car s'il s'agit d'un fou furieux, d'un dément en pleine confusion mentale, il n'importe guère de savoir quelle étiquette il convient de choisir. Paranoïa, apraxie, cycloïdisme, délire onirique sont des mots. Des mots qui changent d'ailleurs assez souvent pour que l'on ait une médiocre foi en leur pertinence. Ce qui importe davantage — et ici le rôle de l'expert peut être essentiel — c'est de distinguer le fou du simulateur, ce qui n'est rien, et de discerner la part de simulation chez un aliéné véritable, problème fréquent et redoutable. Ce qui importe surtout, c'est, chez tout criminel, de savoir dans quelle mesure il est dangereux, et dans quelle mesure il est capable de récidiver.

Car, il faut bien s'en rendre compte, on pose à l'expert une question insoluble : quel était l'état mental et le degré de responsabilité d'un fauteur au moment de l'acte. Mais s'il était à ce moment-là sous l'influence d'une crise passagère, s'il était intoxiqué, s'il était mu par une impulsion qu'il ne dit pas, et dont nous ne pourrions plus discerner les causes, que répondre et comment éclairer le juge ? L'expert ne sait que ce qu'il voit. Il peut dire : dans son état actuel, le prévenu est, ou n'est pas dans l'état de démence ou de fureur prévu par le Code. Et il peut dire : cet homme est un malade dangereux qu'il ne faut pas laisser dans la circulation.

Or, il faut le dire, un criminel est toujours par quelques côtés un malade. Les affranchis sont sans exception des éthyliques, des syphilitiques, des bacillaires, et leurs compagnes plus évidemment encore. Mais d'une façon infiniment plus générale, tous ceux qui désobéissent à la loi, au moment où ils désobéissent, sont des anormaux par cela seul qu'ils n'agissent pas comme tout le monde. Cela avec des variétés infinies. On a plaidé, il y a peu de jours, qu'un tueur était irresponsable parce qu'étant de race allemande, il avait la violence dans le sang. Il y avait probablement bien d'autres choses, que le microscope ou les réactions sériques eussent décelé. Les criminels, tous les criminels, sont de pauvres êtres. Les images qui illustrent ces lignes montrent les visages lamentables que l'on rencontre chaque jour dans un laboratoire de criminalistique. Ce sont des cas extrêmes, c'est entendu. Mais que d'autres, dont les traits sont normaux, offrent des âmes difformes. La pitié s'impose ; mais une pitié qui ne consiste pas à leur proposer de nouvelles victimes. Si intéressant que soit le coupable, si impérieux que soit le devoir de le soigner, si douce que soit l'illusion de le guérir, une nécessité prime tout, celle de défendre les autres, ceux qui, pour n'avoir jamais dupé ni frappé, n'en méritent tout de même pas moins qu'on les protège. En attendant les hôpitaux-prisons et les condamnations à temps indéterminé que la Belgique et l'Italie ont réalisés déjà, attendons des juges qu'ils mettent, par les moyens médicaux dont ils disposent, hors d'état de nuire ceux qui enfreignent le Contrat social.

(A suivre.)

Edmond LOCARD.

directeur du Laboratoire de police technique de Lyon.



# En flânant...

André Fabre était un singulier contrôleur à la C. P. D. E. (Compagnie Parisienne d'électricité). Moyennant de malhonnêtes redevances, il s'entendait avec des abonnés, pour truquer les compteurs. Ainsi se faisait-il, bon an, mal an, un profit d'une trentaine de milliers de francs. Sur les 51 commerçants poursuivis, 38 nient les faits à eux incriminés, ce qui prouve que tout n'est pas clair dans cette affaire d'électricité. Ce qui est clair, c'est que Fabre ne pourra, de longtemps, recommencer son trafic puisqu'il va être mis à l'ombre.



Tout n'est pas rose dans la vie d'artiste. Et quand un "coup dur" survient, et il n'arrive jamais seul, il fond, avec la violence du simoun, sur les plus jolies, sur les plus fragiles têtes. C'est ainsi que Danielle Darieux, vedette de cinéma, se voit réclamer par deux producteurs de films quelque chose comme trois millions pour n'avoir pas, soi-disant, tenu les engagements pris par elle et par notre excellent confrère Henry Decoin, son mari. Notez que Danielle Darieux n'a pas l'air trop troublée par cette double mésaventure et que ça ne l'empêche pas de se rafraîchir. Quant à Decoin, il a les épaules larges...

## ON A JUGÉ, CETTE SEMAINE...

NATURE DU CRIME	DATE ET JUGEMENT	PROFIT	OBSERVATIONS
A Villedaigne, une femme tue son mari (3-1-1939).	5-1939. Acquittée.	Néant.	C'est pour protéger sa fille que la mère devint une meurtrière.
A Sèvres, un secrétaire général de mairie commet des détournements au préjudice de la ville et de sociétés de secours mutuels.	5-1939. 2 ans de prison. 100 francs d'amende.	120.000 francs Perdus au jeu.	C'est à la suite de spéculations immobilières malheureuses que le secrétaire en vint à pulser dans les caisses à lui confiées.
Metz : Deux espions condamnés.	5-1939. 20 ans de détention et 20 ans d'interdiction de séjour.	Inconnu.	L'un des espions est un Allemand domicilié à Metz; l'autre est adjudant-chef au 30 <sup>e</sup> dragons, à Metz.
Au Sahara, assassinat d'un commandant de peloton. Un Soudanais français accusé d'avoir participé au meurtre.	5-1939. Acquitté.	Néant.	Deux coupables sont morts en prison; le Soudanais avait été faussement accusé par eux au cours de l'instruction.
A Bayonne, cambriolage à main armée. 4 complices.	5-1939. 2 sont condamnés à 15 ans de travaux forcés. 1 à 5 ans de réclusion. 1 à 4 ans de réclusion.	Quelques centaines de francs.	Les auteurs du cambriolage sont accusés de vol, tentative de vol, tentative de meurtre et violence sur agents de la force publique.
A Saint-Flour, un père de famille est tué, au cours d'une discussion, par son antagoniste.	5-1939. Acquittement. 20.000 fr. de dommages-intérêts à la veuve. 3.000 fr. à chaque enfant.	Néant.	L'acquittement est prononcé en raison de la responsabilité atténuée de l'inculpé qui, par suite de provocations, frappa mortellement sa victime.
Versailles. Dans les bois de Montlignon une femme est étranglée (10-10-1938).	5-1939. Baigne à perpétuité.	Néant.	Les circonstances atténuantes sont accordées, l'assassin étant considéré comme un dément.

Voilà la nomenclature des crimes et vols importants jugés dans la semaine. On le voit : le crime ne paie pas !



## MAUVAIS COUCHEUR

Nous connaissons des gens qui ont le caractère pointu et, du premier janvier à la saint Sylvestre, les nerfs à fleur de peau. A vrai dire, que sortit de pareilles brutes!

Il s'appelle Deler, est brutal, grincheux et égotier. Dans ce gratte-ciel miniature de la porte Dorée, les époux Loison, jeune et gentil ménage en vérité, ont le peu enviable privilège de prendre leurs quartiers d'hiver à ses côtés. La maison est moderne et les cloisons si minces qu'on les dirait en carton.

M. LOISON. — J'ai enfoncé dans le mur deux clous, deux petits clous, mon président, pour suspendre un sous-verre nous représentant, ma femme et moi, le jour de notre mariage. Un cher souvenir !

LE PRÉSIDENT. — Les coups que vous avez frappés ont irrité votre voisin Deler. A ce bruit il a répondu en heurtant, comme avec un bélier, la muraille d'une vraie bûche de Noël. La cloison a cédé sur plus d'un mètre. (Sensation.)

M. LOISON. — Oui, il a fait une immense brèche dans le mur. Ma femme en a eu « les sangs retournés ».

LE PRÉSIDENT. — Vous aviez, sans doute, éveillé votre voisin qui dormait ?

M. LOISON. — Mon président, c'est un « terrible », une « terreur ».

A son mari, succède la blonde et toute menue Mme Loison.

Mme LOISON. — Ce n'est plus être chez soi, s'il n'y a plus moyen de poser un cadre. Pour moi M. Deler est marteau !

La concierge, garde champêtre de l'immeuble, est intervenue lors de l'incident. Mal lui en a pris, ainsi qu'à son mari.

LA CONCIERGE. — M. Deler a injurié mon mari en lui disant : « Alors, le règlement n'est pas observé ici ? » — « Quel règlement ? » a répondu mon mari. Alors, Deler de hurler : « Après dix heures, défense de faire de la musique dans les appartements ! » (Rires.)

LE PRÉSIDENT. — Deler appelait cela faire de la musique, les coups de marteau contre sa cloison. Il est vrai qu'il était onze heures. Le moment était mal choisi pour enfoncer des clous. (Rires.) (A la concierge.) Deler a frappé votre mari ?

LA CONCIERGE. — Oui ! Il nous a « basculés » tous les deux.

LE PRÉSIDENT. — Vous voulez dire bousculés.

LA CONCIERGE. — Mon mari est « costaud » Il a bien encaissé. Il ne porte pas plainte.

LE PRÉSIDENT. — Deler est sans doute encore votre locataire.

LA CONCIERGE. — Mais oui, mon président. Un homme rangé, toujours couché à 9 heures... (Rires.)

LE PRÉSIDENT. — Et les époux Loison ?

LA CONCIERGE. — Ils ont déménagé depuis trois mois. C'est ce qu'ils avaient de mieux à faire. (Rires.)

Il faut bien se résoudre à interroger Deler. Il a le faciès dur, buté.

Le tribunal l'envoie, une semaine, faire un petit séjour à la maison d'arrêt où les murs sont d'une solidité à toute épreuve.

## Si tu vois ma tante...

SURPRISE par un inspecteur de la police des mœurs en train de caresser un jeune homme, dans un cinéma, Ben Chouchal comparait devant le tribunal. Il préférerait, bien sûr, à cette heure, pousser un troupeau de moutons vers les champs d'alfa, dans son pays natal, mais le soir qu'il rencontra son complice — un Espagnol de l'armée en déroute, récemment arrivé à Paris —, il avait de toutes autres pensées. Il ne pensait pas non plus, ce soir-là, à sa tante dont il se sert à présent pour réclamer qu'on le libère.

— Ma tante, qui paie le loyer, aurait une telle peine d'apprendre que je suis en prison, monsieur le président...

Le mot de tante, dans une telle affaire, provoque les rires de l'assistance et l'indulgence du président qui ne condamne les deux jeunes hommes qu'à 15 jours de prison avec sursis.

Mais si la tante lit ça, le paiement du loyer, en juillet, est compromis.

# LES JUS DES

## Quand l'amour

L'IDYLLE débuta comme dans un roman très tendre d'André Theuriet; elle était jeune, elle était jolie, elle n'était pas très heureuse chez ses parents dont la rudesse choquait, tous les jours, sa fine sensibilité. Elle rencontra un jeune aviateur; elle l'aima tout de suite. Et puis, elle l'adora et quitta le domicile paternel pour aller vivre auprès de son bel amour. Rien de plus banal, rien de plus touchant et rien qui dure si peu.

Elle avait dix-sept ans, lui vingt-cinq. Vous reconnaissez là le vieux thème des chansons et des romans populaires. C'est bête à pleurer, fade à faire lever le cœur.

Vous devinez une partie de la suite; elle fut enceinte; elle accoucha prématurément; l'enfant ne vécut pas et le bel aviateur, durant la grossesse de sa jeune amie, se détacha d'elle. La jeune femme s'en aperçut; elle devint plus tendre, plus caressante. Ce n'est pas le bon moyen pour ramener à soi les infidèles. En vérité, quoique femme, je ne connais guère de moyens à enseigner à mes sœurs infortunées, pour regagner un amour qui s'amenuise jusqu'à n'être plus rien qu'un point sombre à l'horizon. Quand l'amour n'y est plus, je crois qu'il n'y a qu'une chose à faire: sortir un mouchoir de son sac, l'agiter aussi longtemps qu'on peut dans la direction de l'homme qui s'en va sur une autre route, de son pas insouciant, l'agiter en conservant le plus longtemps qu'on peut la vision de l'image aimée et puis quand, à un dernier tournant, le bel amour s'évanouit tout à fait, tamponner ses yeux d'où jaillissent les larmes, avec le morceau de toile qui ne peut plus maintenant servir qu'à cela, qui ne peut plus faire d'appel, qui ne peut plus accrocher un sourire, un regard.

Il est très difficile de retenir un homme lorsque la responsabilité du mariage, d'un enfant n'y est pas. Il nous faut dépenser des trésors de beauté, de tendresse et de passion pour que l'amant ne s'enfuie pas. On en a mal aux bras de serrer sur notre corps trop connu, l'amour qui ne demande qu'à voltiger, qu'à voler ailleurs.

Or, Mary D... était sans expérience des hommes, sans expérience des caresses en-

## CARAMBOILLAGE DE FIANCÉES

Sous leurs noms authentiques d'Albert Lebrun et de Flandin, deux escrocs avaient imaginé, avec la complicité d'une femme du monde en toc, la fausse baronne d'Arville, dont le blason était de la plus haute fantaisie, une fructueuse escroquerie.

La baronne d'Arville — plus simplement Rose Seselle — dirigeait, rue de Péetrograd, une agence matrimoniale.

Lebrun et Flandin étaient ses plus beaux fleurons, candidats permanents au mariage.

La baronne faisait les présentations: M. Albert Lebrun était, disait-elle, un fonctionnaire douloureusement éprouvé, deux ans plus tôt, par la mort de sa femme, tuée dans un accident de chemin de fer. Il voulait refaire sa vie...

Pour Flandin, le discours était à peu près le même; il n'y manquait que l'accident de chemin de fer.

Les fiancées — pour la plupart des vieilles filles, un peu moustachues, laides, mais frémissantes de désirs inemployés, se laissaient prendre. Sous des prétextes divers, des avances d'argent étaient sollicitées et les projets de mariage, peu après, restaient en plan.

A l'agence matrimoniale était annexé un commerce prospère de carambouillage d'épicerie. Les boîtes de conserves valèrent, comme les fiancés.

La 16<sup>e</sup> Chambre correctionnelle a condamné Albert Lebrun à trois ans de prison, la baronne à deux ans et Flandin à un an.



# JUSTICE LES HOMMIES

COMPTES RENDUS D'AUDIENCES  
par  
Simone FRANCE

mour meurt...

D'ACCORD, LECTEURS!

dormantes. Comme dans le beau chant de Ruckert, il lui eût fallu des ailes ; elle n'avait que des mains et un cœur inexperts. Le bel aviateur alla porter ailleurs sa fougue de vingt ans. Elle voulut dissoudre dans l'eau glauque de la Seine, son cœur meurtri. Mais le soir qu'elle descendit sur la berge, des hommes la suivirent ; elle qui allait mourir eut peur de ces ombres louches ; elle oublia son dessein ; elle s'enfuit. Ainsi, les hommes pervers qui désiraient jouir de sa beauté, de son corps, la sauvèrent, cette nuit-là.

Elle chercha du travail et devint fille de salle. C'est là qu'elle entendit parler des produits caustiques pour nettoyer les cuivres ; c'est là que germa l'idée criminelle : produits d'entretien, vitriol. Vitriol !... le mot dansa, puis se fixa dans sa conscience. Vitriol, entamer les chairs, détruire les traits aimés, ravager la bouche menteuse avec un acide violent pour qu'elle ne puisse plus dire les mots d'amour, pour qu'elle ne puisse donner les baisers endormeurs. Vitriol !...

Sous le prétexte futile de réclamer une baguette offerte, elle se rendit au centre d'aviation ; elle avait un flacon de liquide affreux dans son sac, mais elle avait aussi, dans son cœur, tant d'amour...

Comme il la reçut !... Il ne la regarda pas ; il se moqua d'elle, méchamment ; il l'injuria.

Comment s'y prit-elle pour tirer du sac le flacon et en jeter le contenu au visage aimé ? Elle tremblait, bien plus d'amour éperdu que de colère ; il ne fut qu'à peine éclaboussé.

Les voilà tous les deux, devant la 17<sup>e</sup> chambre correctionnelle, tous deux jeunes et beaux. Le vitriol n'a pas laissé de trace sur le visage de l'aviateur. Il pardonne. M<sup>me</sup> Marie Eveline Arsanoux, bien mieux que je n'ai su le faire, retraça toute cette émouvante histoire d'amour. Dans la salle, des gens pleuraient et le président de Clavel baissait la tête pour qu'on ne vît point son émotion. La grande avocate trouva les accents pathétiques qu'il fallait pour obtenir presque l'absolution de sa cliente qui ne fut condamnée qu'à huit mois de prison avec sursis...

Nous recevons les lettres suivantes :

Lisant, cette semaine, dans votre journal *Détective* du 25 mai, l'article : « Un vœu des jurés », je viens vous exposer, pour autant qu'elle pourrait vous intéresser, la mésaventure arrivée ces jours derniers à une famille amie.

Ces amis ont un charmant garçonnet de 15 ans, même un très charmant garçonnet, hélas ! qui, depuis plusieurs jours, à la sortie de l'école supérieure qu'il fréquente se trouvait interpellé par un homme âgé d'environ 40 à 45 ans, qui lui offrait, soit de l'emmenner au cinéma ou à des séances sportives.

Les parents du jeune homme, mis au courant par leur enfant, sont allés trouver le commissaire de police de leur quartier, et, textuellement, il leur a été répondu que « rien ne peut être fait pour protéger les jeunes gens contre de tels personnages tant que ces derniers n'ont pas au moins commis... ce qui, hélas ! est irréparable ».

Ne pourriez-vous, monsieur, usant de l'autorité que vous avez sur bien des points acquise, mener, une campagne contre ce « Crime », campagne où, je n'en doute pas, vous seriez certainement épaulé par de nombreuses « mamans » qui, comme moi, possèdent de beaux enfants que nous voudrions un peu plus protégés.

Nous reprendrons certainement, dans *Détective*, la campagne contre les dangers courus dans les kermesses, dans la rue et spécialement autour des écoles, par les enfants, mais nous pensons déjà que les vilains messieurs ou les malades que leurs passions malsaines poussent vers ces lieux, pourraient, sans que la loi sur la liberté individuelle fût enfreinte, être interrogés au commissariat sous quelque prétexte que ce soit (vérification d'identité par exemple). Et nous ne verrions même nul inconvénient à ce qu'ils fussent un peu « passés à tabac ». Car si nous sommes, à *Détective*, généreux et indulgents notre mansuétude ne saurait s'étendre aux corrupteurs de la jeunesse.

J'ai eu le plaisir de lire dans le numéro de cette semaine de *Détective*, page 13 et sous le titre : « Un vœu des jurés », un article qui m'a vivement intéressé, parce que, bien, que se rapportant à un cas particulier et tout à fait spécial, il émet une idée que j'ai soutenue à plusieurs reprises auprès de certains de mes confrères.

Le condamné auquel vous faites allusion était un adolescent, j'allais dire un enfant. Hélas ! l'enfance et la jeunesse devraient être protégées plus qu'elles ne le sont actuellement et spécialement il reste beaucoup à faire en faveur de l'enfance moralement abandonnée et de l'enfance délinquante, qui en est malheureusement le résultat.

Pourquoi le gouvernement qui dispose des décrets-lois, ne prendrait-il pas les mesures énergiques qui s'imposent ?

René L..., juge de paix.

Disons à M. René L... que nous sommes entièrement d'accord avec lui.

## Un homme verni

PASTOUR, ouvrier d'un chantier public, a une tête en pain de sucre, signe non équivoque d'intelligence modérée.

L'acte qui lui est reproché est en effet, stupide. N'en soyons point surpris. Dans un hangar, Pastour s'est approprié un pot de vernis... desséché, durci, inutilisable.

La marchandise volée valait trois fois rien. Qu'importe !

Le vol n'en existe pas moins... en principe.

Devant ses juges, Pastour bafouille lamentablement. Deux camarades témoins attestent son habituelle probité et honnêteté.

Il est relaxé.

A la sortie les amis le congratulent. — Ben, mon pote, t'en as de la veine, dit l'un d'eux.

— Vrai, tu es verni ! conclut le second ne croyant pas si bien dire.



Une explosion, provoquée par une fuite de gaz, a ravagé une « mûriserie » de bananes, 9, rue Saint-Martin. Le magasin a été presque entièrement anéanti, ce qui ne serait rien s'il n'y avait à déplorer la mort de M. Broch, vendeur, et les blessures de neuf autres blessés.

Ci-contre : un des rescapés.

Ci-dessous, de gauche à droite : MM. Jacques Boulenger, Antoine de Saint-Exupéry et Marcel E. Grancher, trois lauréats de prix littéraires.



## Échos

L'Académie française vient de décerner son grand prix de littérature à notre collaborateur Jacques Boulenger, dont nos lecteurs n'ont pas oublié les deux remarquables reportages historiques : La Pègre errante et Le Carnet d'un pirate.

Jacques Boulenger est l'auteur aussi de plusieurs romans d'une rare qualité : Adam ou Eve, Crime à Charonne, Miroir à deux faces.

Le même jour, l'Académie attribuait le grand prix du roman à notre ami Antoine de Saint-Exupéry, qui, grand aviateur, pionnier des airs, a débuté dans la littérature avec son livre remarquable : Vol de nuit. De Saint-Exupéry (que nous appelons Saint-Ex, comme tous ceux qui l'aiment, c'est-à-dire comme tous ceux qui le connaissent ou qui ont lu ses livres) vient de faire paraître aux éditions Gallimard, rue de Beaune, à Paris, Terre des hommes. C'est ce livre que l'Académie a, justement, couronné, car il est chargé de beautés inouïes, « et il contient toute la grande aventure des temps modernes », comme l'a si heureusement écrit mon vieil ami, Alain Laubreaux.

M. L.

Le premier procès où sont impliqués Natan, Cerf et Johannidès vient de se terminer devant la 11<sup>e</sup> chambre correctionnelle. On se souvient, en gros, des faits car, pour le détail, il faudrait être un procédurier bien retors pour l'apprécier. Quoi qu'il en soit, des dizaines de millions furent escroqués,

en grande partie à la petite épargne. Toujours elle !

Reconnu comme le véritable chef de la conjuration, Natan, impitoyable aux faibles, fera quatre ans de prison, Cerf trois ans et Johannidès deux ans.

Le trio répondra, en octobre, d'une autre inculpation, pour une affaire connexe.

Notre collaborateur Marcel-E. Grancher, qui avait obtenu l'an dernier le prix Courteline pour son beau livre Cinq de campagne, ne doit pas postuler le prix Monthyon pour son nouvel ouvrage Dombes (aux éditions Lugdunum à Lyon).

Ce n'est pas, à vrai dire, un livre qu'il convient de mettre entre les mains de premières communiantes, mais c'est une œuvre bien réjouissante dans les trois quarts du livre et bien émouvante pour le reste.

Etude serrée, sans amertume mais non sans esprit de la société des soyeux lyonnais, ce livre montre assez que Grancher a un solide tempérament d'auteur comique, ce qui ne l'empêche pas de nous toucher sans mauvaise sensiblerie, sans effets faciles. C'est du beau travail, et si je n'étais gêné par mon amitié pour l'auteur, née autour de « pots » de beaujolais et entretenue par cela même et par d'autres plaisirs qu'on goûte à entendre et à lire Grancher, je risquerais les foudres des Tartufes en disant que Dombes est un grand livre salutaire.

M. L.

## COURRIER JURIDIQUE

E. G., Guines. — Vous devez vous adresser d'abord à la préfecture du Pas-de-Calais, pour le renouvellement de votre carte.

A. A., Alger. — La dernière loi d'amnistie n'a pas prévu votre cas, même pour une condamnation aussi minime.

Mais, à l'occasion du renouvellement de l'élection du président de la République, une loi d'amnistie est en préparation et nous croyons que vous pourrez en bénéficier.

Commerçante dijonnaise. — Puisque vous estimez avoir été l'objet d'une condamnation injuste, sous l'inculpation de fraude, vous n'avez qu'à faire appel. Le délai est de 10 jours après le jugement du tribunal correctionnel.

Simone, 108. — Le délai d'appel d'un jugement de divorce est d'un mois après la signification du jugement.

Pour pouvoir se remarier, la femme doit attendre au moins 10 mois après l'ordonnance de non-conciliation, qui lui a assigné un domicile séparé de celui de son époux.

J. C., 29, Meurthe-et-Moselle. — Une réhabilitation légale, de plein droit, est intervenue, en raison de l'ancienneté des faits. Ne vous tourmentez donc pas. D'ailleurs la déclaration (que vous avez faite en toute bonne foi) à supposer même qu'elle eût été sciemment inexacte, ne constituerait aucun délit.



# Chargées

de

# MISSIONS

PAR  
RENÉ-J. PIGUET

Le dévouement des "Chargées de missions" a également contribué aux succès du capitaine Ladoux, ci-dessous, chef du 2<sup>e</sup> bureau et, à droite, de l'inspecteur général Priolet organisateur du S. C. R.



Notre collaborateur, l'inspecteur principal René J. Piguet, avant d'être l'un des « as » de la fameuse brigade criminelle à la police judiciaire, avant de réussir les plus sensationnelles arrestations de grands criminels durant ces vingt dernières années eut, pendant la guerre, l'occasion de côtoyer toutes les femmes qu'on appelait alors des chargées de mission.

Missions combien dangereuses ! L'Allemagne ne plaisantait pas avec nos agents du service de contre-espionnage. Pris, c'était la mort sans phrases, le peloton d'exécution.

Cette activité des femmes du contre-espionnage, René Piguet va la faire revivre avec son sobre et clair talent et avec une connaissance approfondie de son sujet.

Il s'excuse seulement de ne pouvoir montrer aux lecteurs de Détectives les photographies de ces grandes Françaises.

Elles vivent encore, presque toutes. Elles sont mariées, mères de famille. Il ne serait pas prudent de les dénoncer à la vindicte ennemie en présentant leurs portraits. D'autant qu'elles pourraient avoir à servir de nouveau, en cas de conflit, ce qu'à Dieu ne plaise.

Il a aussi, volontairement et pour les mêmes raisons, changé les noms de ces « chargées de mission » qu'il ne désigne le plus souvent que sous un prénom qui n'est pas toujours le leur.

René Piguet commence cette semaine le passionnant récit de ces aventures périlleuses.

Marius LARIQUE.



Les grandes héroïnes des romans d'espionnage avaient accompli tous les actes merveilleux que leur ont attribué leurs auteurs spécialisés, la guerre de Cent ans aurait été trop courte pour leurs exploits.

Leurs espionnes doivent forcément être jeunes, jolies, blondes si possible, instruites, séduisantes et peu scrupuleuses quant à la morale lorsque l'intérêt du pays l'exige. Elles doivent risquer leur vie uniquement par vocation sachant bien que cette situation ne procure jamais la richesse, en admettant qu'elles puissent arriver à la fin de leur carrière. Sinon, elles ne seraient pas sympathiques à leurs lecteurs.

Je n'ai pas, je l'avoue, connu les espionnes possédant toutes ces qualités réunies, mais par contre j'ai fréquenté les autres, les vraies, celles que nous appelions les « Chargées de missions ».

Ces femmes admirables qui exécutaient scrupuleusement et avec tact les missions les plus dangereuses, sachant bien qu'en cas d'échec en pays ennemi elles n'avaient à compter que sur elles-mêmes, la France ne pouvant intervenir à leur sujet, étaient toutes des employées, des veuves, des commerçantes que rien, en temps de paix, ne désignait plus spécialement pour de semblables aventures.

A la fin des hostilités, ces « Chargées de missions » n'ont pas défilé sous l'Arc de triomphe, comme les combattants. Elles sont rentrées silencieusement dans la vie. On les a oubliées ! Au fond c'était logique puisque ce devait être la dernière guerre. Mais est-ce à la tension internationale actuelle ou au simple hasard que je dois la rencontre de Maria X..., établie fleuriste, que je croyais disparue depuis de longues années ?

## Rencontre dans un placard

— Rendez-vous vite passage Corbeau, à l'hôtel, m'avait dit précipitamment le commissaire Guillaume, vous y trouverez Maria et le brigadier Glandenet. Il s'agit de « sauter » le bandit Lacombe qui doit venir y coucher cette nuit. Maria le connaît ; elle l'a déjà filé, elle vous dira s'il n'y a pas d'er-

reur de la part de l'hôtelier ; faites un enlèvement en vitesse et qu'il n'y ait pas de casse.

Nous étions en 1913. M. Jouin venait d'être tué. La bande Bonnot était tout entière détenue à la prison de la Santé, seul le bandit Lacombe tenait encore dans Paris, décidé à vendre chèrement sa vie après avoir exécuté quelques-uns de ses amis dont il suspectait la trahison. Le chef de la sûreté de l'époque, M. Guichard, avait diffusé à profusion la photographie du redoutable assassin, reproduite grandeur naturelle dans les locaux du 36, quai des Orfèvres. Les dénonciations affluaient, souvent imprécises, mais dans le cas présent l'affaire paraissait sérieuse. Lacombe, d'après sa photographie, avait été reconnu par plusieurs personnes habitant l'hôtel.

C'est dans ces conditions que j'arrivai vers 22 heures à l'hôtel du passage Corbeau.

— Par ici, me fit Glandenet, caché dans un placard, à droite de la porte d'entrée, dès qu'il me vit apparaître.

Je me trouvais dans un réduit obscur où le patron de l'hôtel rangeait ses balais et ses produits de nettoyage. La porte légèrement entr'ouverte laissait passer un peu d'air pour éviter la suffocation.

— Le « patron » t'a envoyé. Il a bien fait, car je crois que le tuyau est bon. Si, par hasard, Maria le « loupe » en raison de la mauvaise vision et des allées et venues des poules qui racolent et viennent faire leurs passes dans l'hôtel, le logeur prévient en disant : « M. Duparc on est venu vous demander. » Ce sera le signal pour l'enlèvement. En somme, nous n'avons plus qu'à attendre.

Glandenet attira vers lui un seau d'encaustique pour lui servir de siège après avoir demandé galamment à Maria si elle ne voulait pas en profiter.

— C'est la première fois que nous travaillons ensemble, me dit gentiment Maria. Ne vous inquiétez

pas, j'ai déjà suivi deux fois Lacombe et le reconnaitrai parfaitement. Une fois enlevé, ne vous occupez pas de moi. Je resterai sur les lieux pour voir les complicités possibles.

Le temps passait. Nos trois têtes étagées perpendiculairement dans la fissure de la porte surveillaient l'entrée. Le logeur lui-même ne pouvait cacher son inquiétude. Les prostituées profitant de l'obscurité où nous nous trouvions s'approchaient de notre placard pour glisser les billets dans leurs bas.

— Si cela continue, faisais Glandenet, les « Tapins vont finir par « s'oublier » dans ce coin-là.

Maria, impassible et immobile, ne disait mot, fixant toujours les arrivants.

Tout à coup on entendit, dans notre placard, comme un bruit sec, suivit d'un « Oh ! m... » à peine étouffé. C'était le couvercle du seau d'encaustique qui avait cédé sous le derrière de Glandenet presque à l'instant où le logeur lançait un retentissant : « M. Duparc, on est venu... »

Comme sous un ouragan, la porte du placard s'était ouverte sous notre poussée et le client Duparc, enlevé de terre puis roulé, dans l'impossibilité de faire un mouvement. Le tout dans un mélange de menottes et d'encaustique.

— Mais ce n'est pas lui, voyons, fit Maria, sortant du placard. Pourquoi cette précipitation ? J'avais bien vu qu'il ne s'agissait pas de Lacombe.

Oui, certes, mais le logeur avait perdu la tête et provoqué l'enlèvement.

Quant à M. Duparc, le vrai, il n'était pas, heureusement pour lui, atteint d'affection cardiaque. Pendant toute cette voltige, il n'avait prononcé aucune parole. Il regardait alternativement ses mains et ses vêtements imprégnés par endroits d'un liquide gluant. Avait-il compris la situation ?

— C'est du sang ? demanda-t-il, soudain inquiet.

— Mais non, c'est de l'encaustique, répondit Glandenet en quittant l'hôtel. Qu'est-ce qu'il dirait s'il avait un fond de pantalon aussi empesé que le mien ?

Au dehors, Maria nous tendit la main.

— Vous rendrez compte au « patron ». Nous aurons plus de chance la prochaine fois.

Je venais de rater le bandit Lacombe, et de faire la connaissance de Maria..., une bonne camarade.

— Dis donc, toi qui es un vieux crocodile de la « Boîte », elle est mariée Maria ? ai-je demandé à Glandenet.

— Non, mon petit, elle vit seule. Jamais personne n'a pénétré chez elle. Dans le boulot, c'est un as, et le patron a entièrement confiance en ses filatures. Maintenant tu es jeune. Si c'est pour une « politesse » ne te casse pas les dents, Maria est totalement réfractaire.

## Le S. C. R.

Aussi incroyable que cela puisse paraître, la France, au début des hostilités, ne possédait aucun service de centralisation, réellement organisé, concernant le contre-espionnage.

On avait paré, comme toujours, au plus pressé, en constituant avec les meilleurs éléments de la police judiciaire trois groupes d'inspecteurs, répartis dans trois grandes zones et chargés de la surveillance aux armées.

Ce service dénommé « Camp retranché », devint bientôt un service de prévôté faisant double emploi



avec la gendarmerie. C'est ce qu'avait prévu M. le commissaire Priolet. Quant aux espions, ils continuaient à correspondre en divers endroits du territoire avec une tranquillité relative. Une affaire d'espionnage découverte, par exemple, dans le Midi restait localisée dans cette contrée, sans qu'aucun des éléments déjà recueillis puisse être entièrement exploité pour découvrir le centre de l'organisation.

Ce n'est qu'en janvier 1916, grâce à la ténacité de deux hommes aussi compétents qu'ardents patriotes : le commissaire Albert Priolet, actuellement inspecteur général des services de la Préfecture de police, et le regretté capitaine Ladoux, chef du 2<sup>e</sup> bureau, que fut créé le véritable centre d'espionnage et de contre-espionnage français, sous l'appellation de : Service de centralisation des renseignements.

Certes, le plan de M. Priolet, soucieux de mettre sur pied un service formidable et unique, avait reçu un accueil..., disons honnête. La routine tenait encore à ses prérogatives. La lutte ardente menée par le capitaine Ladoux pour la réalisation de cet organisme a finalement triomphé, dotant en quelques mois le pays du service d'espionnage le plus perfectionné du monde, copié, depuis, par plusieurs nations étrangères.

Les résultats ne s'étaient, du reste, pas fait attendre. Désormais, une lettre contenant des phrases suspectes expédiée de Paris, et découverte par les inspecteurs du S. C. R. ne restait pas sans résultat. Les expéditeurs et les intermédiaires finissaient toujours par être identifiés. L'espionnage allemand allait encaisser les plus rudes échecs. Le S. C. R. menait la danse.

Depuis la création de cet organisme, en janvier 1916, jusqu'à la fin des hostilités, 60 espions ou

cette redoutable défense et convaincre les autres que nous n'avons maintenant, je l'espère, rien à envier à l'étranger.

Mais revenons à Maria... du S. C. R.

### Une belle "planque"

— Je me demande par qui cette môme-là a eu le « condé » pour vendre toute la journée ses « casse-croûte » à la porte d'entrée de l'usine, fit un ouvrier au gardien de la paix de planton à proximité. Elle n'a pas l'air d'une veuve de guerre, et si je savais où m'adresser, je demanderais bien également une place pour ma femme qui est sans travail.

— Mais, et toi, répondit l'agent, que fais-tu ?

— Moi, rien actuellement.

— Eh bien alors, regarde le tableau d'embauche à la porte de l'usine et ne t'occupe pas du « condé » de cette femme.

Maria qui avait compris toute la conversation à distance, eut un petit sourire, et continua à étendre le pâté de foie sur ses sandwiches.

Le fait qui motivait sa présence à cet endroit, était extrêmement important. Le merveilleux dispositif découvert par l'aviateur Roland Garros, permettant le tir à la mitrailleuse à travers l'hélice, venait d'être communiqué à l'ennemi. Un espion se trouvait donc dans la place, mais lequel ? Autant rechercher une noisette dans un champ de blé, vu le nombre des personnes employées dans cette usine pour la construction des avions.

Cependant les inspecteurs du S. C. R., Holzer et Frison avaient déjà circonscrit les recherches. Ils avaient supposé que la fuite ne pouvait provenir que du bureau d'études. De plus, un correspondant en mission en Espagne indiquait que les explications au sujet de cette précieuse découverte avaient été données par lettres successives déposées dans une boîte de Boulogne-Billancourt.

Voilà pourquoi l'éventaire de Maria se trouvait près d'une boîte aux lettres particulièrement bien placée.

Attendu que cet espion avait confié ses renseignements à la poste, avec succès, il n'y avait aucune raison pour qu'il ne continuât pas. Plusieurs employés susceptibles de connaître les détails de l'invention avaient été suivis, mais seul un ancien officier finlandais, ingénieur dans le civil, avait particulièrement attiré l'attention des enquêteurs. Son poste dans l'usine lui donnait du reste la possibilité d'assister au montage du dispositif.

Enfin, par une chaude journée du mois d'août 1916, alors que les équipes descendantes sortaient de l'usine, Maria vit apparaître le suspecté, Mathias Michelson, qui lui avait été signalé, et pour lequel elle effectuait la surveillance. Il tenait une lettre à la main.

Maria saisit aussitôt un carton rouge épais, de la dimension d'une grande enveloppe. Elle répandit sur un des côtés un peu de seccotine, et attendit.

Michelson, confiant, se dirigeait vers la boîte aux lettres où il jetait sa missive.

Il avait à peine tourné les talons, que le carton rouge seccotiné de Maria prenait le même chemin.

— C'est combien, vos deux derniers « casse-croûte » ? fit un client.

— Aujourd'hui c'est à l'œil, cela me portera bonheur, répondit Maria en se précipitant au café voisin pour téléphoner.

— Allo ! S. C. R., ici Maria ; il y a un « canari dans la cage ».

Quelques minutes après, l'administration des Postes effectuait la levée de la boîte et, sur réquisition du gouvernement militaire, transmettait la lettre de Michelson, encore adhérente au carton témoin de Maria.

La prise était bonne. Dans le bureau de M. Priolet, la lettre commerciale banale laissait maintenant apparaître, écrites à l'encre sympathique, les premières indications concernant un nouveau brevet que le gouvernement français allait acquérir.

Comme, à cette époque, les suspects étaient continuellement surveillés, dès que la preuve de leur trahison était établie, leur arrestation était immé-

diante. Les réveils dans la nuit devenaient tragiques.

(Il est juste de mentionner que ce procédé de la boîte aux lettres, employé en 1916, repéré également par les centres d'espionnage étrangers, n'aurait actuellement à l'époque de la radiodiffusion, qu'un intérêt secondaire.)

— Lieutenant Mathias Michelson, veuillez nous accompagner d'urgence au 36, quai des Orfèvres.

— Mais, messieurs, vous venez chez moi, dans la nuit ! Vous ignorez sans doute à qui vous parlez. Je suis un ancien officier de la garde.

— Si, nous le savons, répondit simplement l'inspecteur Frison, et j'ai l'impression que vous allez bientôt regretter de n'y être pas resté.

Le lieutenant Michelson avait compris. Il ne prononça plus aucune parole avant son arrivée devant M. Priolet. La lettre révélatrice s'étalait sur le bureau près de la lampe, bien en évidence.

— Lieutenant Michelson, à quel centre d'espionnage appartenez-vous ?

Il y eut une minute de silence, les deux hommes se fixaient. Finalement, Mathias Michelson se redressa, fit claquer ses talons dans un garde à vous impeccable, et d'une voix nette, répondit :

— Barcelone, monsieur, depuis 1915.

— Je vous remercie, lieutenant, veuillez vous asseoir, nous vous écoutons.

Deux mois après, un grand diable d'homme, amaigri, descendait du fourgon de la prison du Cherche-Midi, sur le terrain de la Caponnière, à Vincennes.

Ainsi qu'un homme décidé, il franchit à grandes enjambées la distance le séparant du poteau d'exécution. C'était le lieutenant Mathias Michelson, espion du centre de Barcelone, qui payait sa trahison.

(A suivre.)

Copyright René Piguet and DÉTECTIVE 1939.

Deux mois après son arrestation, quelques lignes dans un journal annonçaient que l'espion Michelson, ci-dessous, allait payer sa trahison.



espionnes furent arrêtés et fusillés à la Caponnière de Vincennes.

D'autre part, afin de capter tous les renseignements utiles à la défense nationale, M. Priolet et le capitaine Ladoux avaient envoyé discrètement en Suisse, un des centres actifs de l'espionnage allemand, un tout jeune commissaire, un as du métier, M. Nicolle, actuellement directeur adjoint de la Police judiciaire, dont les renseignements furent des plus précieux pour la découverte des agents étrangers.

Les bureaux du S. C. R. étaient rassemblés au 36, quai des Orfèvres près des innombrables archives, où les enquêteurs pouvaient, avec la plus grande rapidité, recueillir les éléments indispensables à leurs difficiles enquêtes.

Ces détails succincts sur l'organisation du S. C. R. pendant la guerre ne devaient pas rester ignorés des lecteurs de *DéTECTIVE*, ne fût-ce que pour rendre hommage aux hommes tenaces et dévoués qui ont créé

En médaillon, l'aviateur Roland Garros, inventeur du dispositif de tir à travers l'hélice. Ci-dessous, un avion de chasse pendant la guerre de 1914.



Gustave, Mathias Michelson est un ancien officier finlandais, ingénieur dans le civil. Il comparait hier devant le deuxième conseil de guerre, sous la double inculpation d'avoir :

- 1<sup>o</sup> En 1916, entretenu à Barcelone des intelligences avec l'ennemi ;
- 2<sup>o</sup> En août 1916, de Paris, à l'aide d'une encre sympathique, adressé à un agent d'une puissance ennemie à l'étranger, des renseignements sur notre aviation.

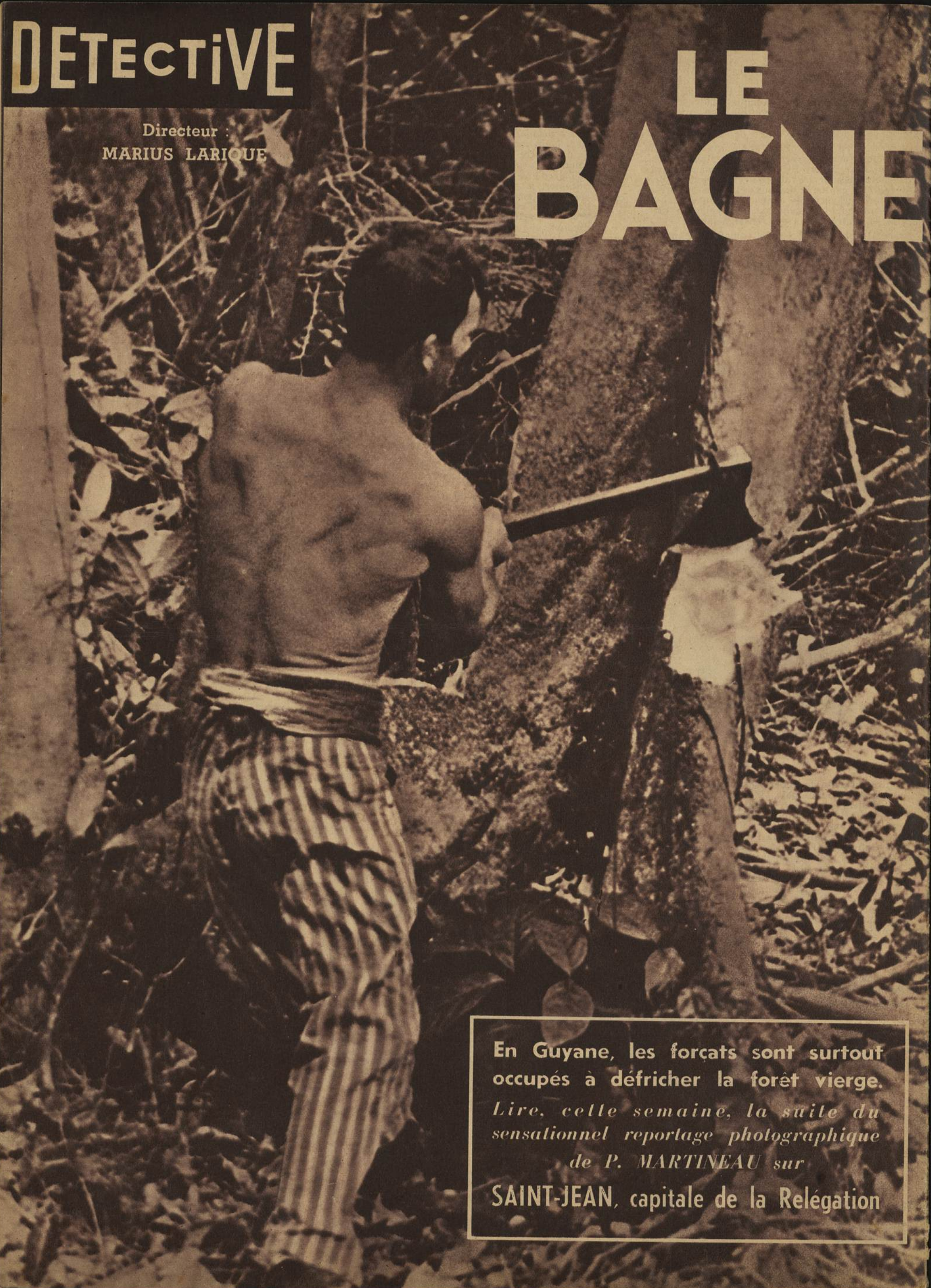
A l'unanimité, le conseil de guerre a répondu affirmativement à ces deux questions, et condamné Michelson, par cinq contre deux, à la peine de mort.



# DETECTIVE

Directeur :  
MARIUS LARIQUE

# LE BAGNE



En Guyane, les forçats sont surtout occupés à défricher la forêt vierge. Lire, cette semaine, la suite du sensationnel reportage photographique de P. MARTINEAU sur SAINT-JEAN, capitale de la Relégation